



# RAPPORT D'ACTIVITÉ **2018**

**01**

**Ain**

**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement





## SOMMAIRE

- p. 5** Le mot du Président
- p. 7** Accompagner les collectivités
- p. 19** Conseiller les particuliers
- p. 27** Le CAUE et le Conseil Départemental
- p. 31** Le CAUE et l'Etat
- p. 35** Autres partenariats
- p. 41** Informer et sensibiliser
- p. 53** Le CAUE au niveau régional et national
- p. 57** La vie de l'association



## Le mot du Président



" **L**es CAUE ont été créés par la loi voici 40 ans, pour favoriser la participation du public aux questions d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.

A l'heure du changement climatique et des attentes de nos concitoyens en matière de démocratie directe, le CAUE est le seul organisme décentralisé au plan national qui peut apporter une réponse technique et culturelle aux questions que nous nous posons dans chacune de nos communes.

Mis en place et soutenu par le Département, le CAUE de l'Ain dispose d'une équipe technique expérimentée dont les missions sont présentées dans ce rapport d'activité numérique.

Du simple conseil aux particuliers où nous nous rendons sur le terrain, à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le CAUE propose des méthodes participatives et dynamiques pour répondre au mieux aux problématiques posées. Le département de l'Ain est en forte croissance démographique et économique, ne gaspillons pas nos richesses patrimoniales, paysagères et nos savoir-faire techniques.

L'intégration tant sociale qu'architecturale, est le seul gage de pérennité de nos territoires, sous la conduite des élus locaux et départementaux. Le conseil d'administration que j'ai l'honneur de présider et tous nos adhérents communaux et intercommunaux sont nos ambassadeurs pour promouvoir la qualité de notre cadre de vie à venir.

**Christophe FORTIN**

Président du CAUE de l'Ain

Conseiller départemental du canton d'Ambérieu / St-Rambert-en-Bugey  
Président de la commission des Affaires Economiques, des Questions Européennes et Transfrontalières



An aerial photograph of a town with numerous houses featuring brown tiled roofs. The town is surrounded by green fields and trees under a clear blue sky. A red rectangular box is overlaid on the right side of the image, containing white text.

ACCOMPAGNER  
LES COLLECTIVITÉS

Le CAUE de l'Ain est à la disposition des communes pour les accompagner dans le cadre de missions de conseil sur tout projet d'architecture, d'urbanisme, d'environnement ou de paysage contribuant ainsi à une évolution urbaine et paysagère de qualité.

Une première rencontre permet d'identifier la demande. Le CAUE établit ensuite un compte-rendu détaillé apportant un état des lieux et des recommandations adaptées.

En cas de besoin, une poursuite de la mission est proposée à la collectivité, via une convention. Des journées gratuites sont offertes aux communes adhérentes.

Les architectes-conseillers travaillent en binôme sur chacun des trois secteurs de l'Ain.

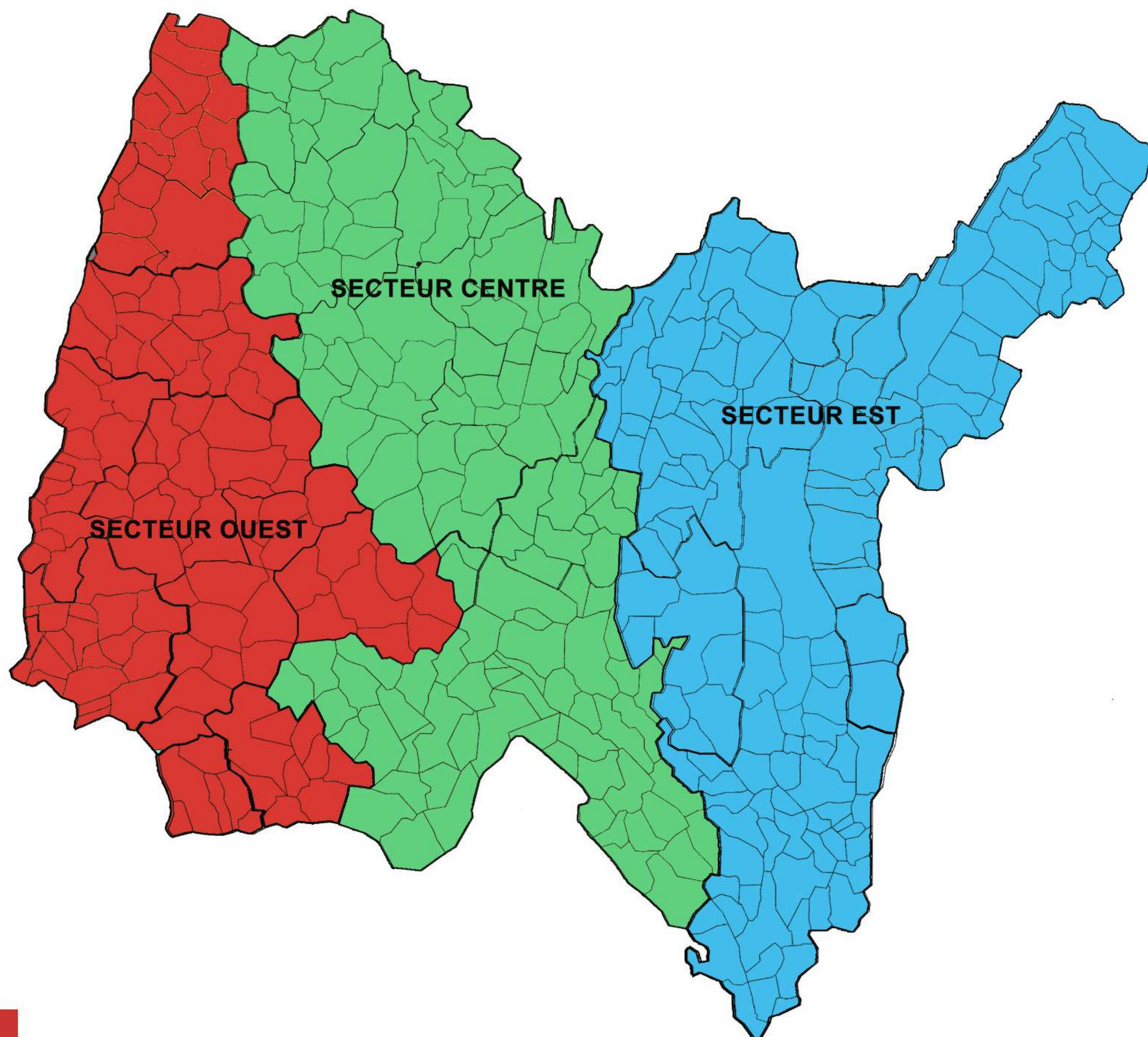


### **Logements et Commerces à Chalamont**

*Maitre d'ouvrage : Dynacité*

*Architecte : Etienne Mégard*

*Photo : Aline Perier*





## Quand le CAUE peut-il accompagner votre commune ?

### > Vous aménagez le cœur de votre ville ou de votre village

Le CAUE explore différentes hypothèses d'aménagement, vous conseille sur la qualité des espaces publics, la programmation d'une étude, l'information ou la participation des habitants

### > Vous construisez un bâtiment public

Le CAUE vous conseille sur l'implantation et le programme du bâtiment et la participation des usagers.

### > Vous restaurez ou réhabilitez votre patrimoine

Le CAUE vous conseille sur la faisabilité du projet, le choix des matériaux, les techniques traditionnelles de restauration, la coloration des façades.

### > Vous révisiez un document d'urbanisme

Le CAUE vous accompagne dans l'élaboration de votre projet de développement communal ou intercommunal, la révision de vos PLU, cartes communales...

### > Vous voulez accueillir de nouveaux habitants

Le CAUE vous informe sur les différentes étapes à suivre, les différentes possibilités pour l'extension de votre bourg ou village.

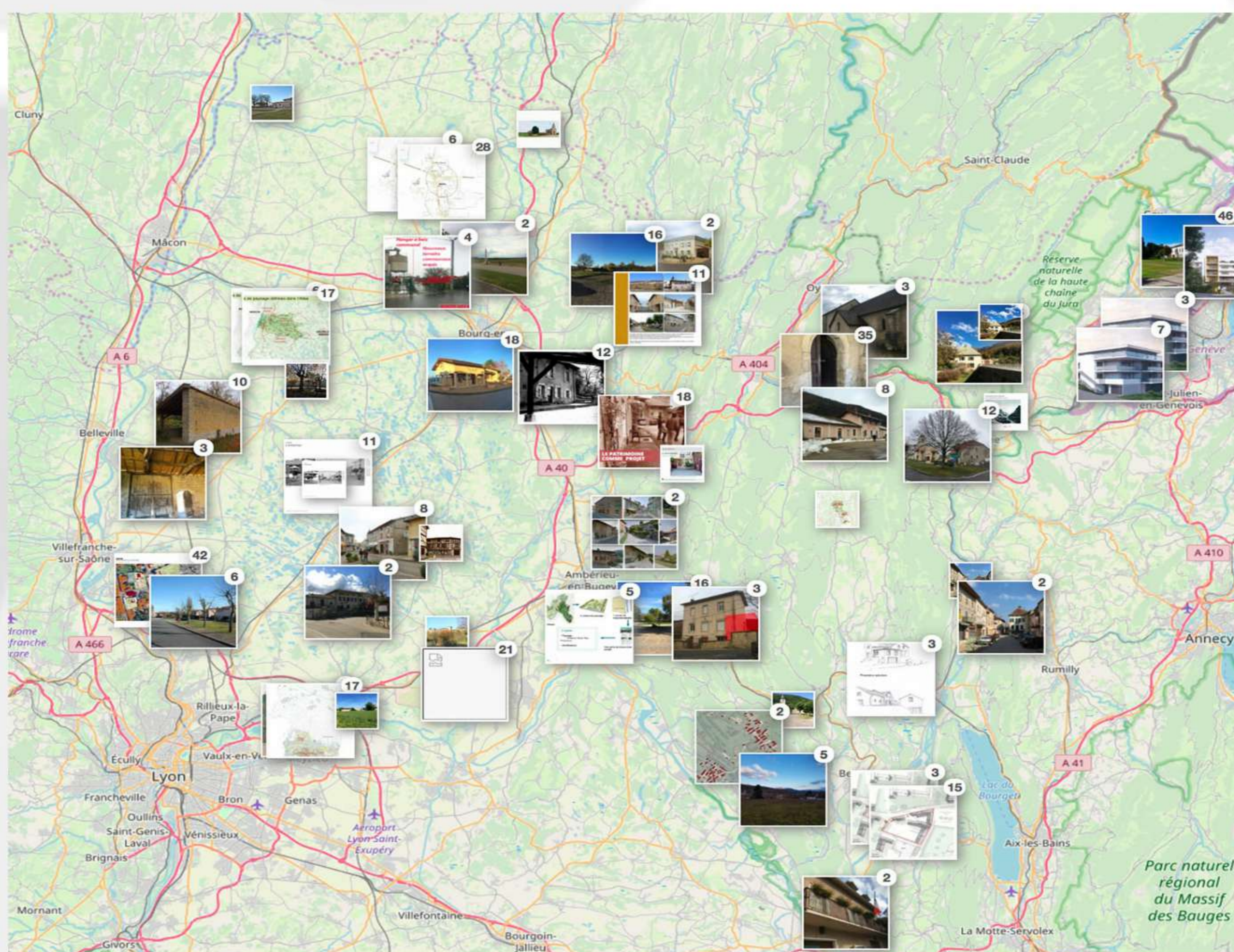
## En 2018

65 communes conseillées par le CAUE

4 demi-journées gratuites par an pour les communes adhérentes

10 centimes par habitant : c'est le montant de l'adhésion au CAUE (réduit de moitié si l'intercommunalité est adhérente)

## Les conseils du CAUE aux collectivités en 2018



## Secteur Ouest

### ARS SUR FORMANS

> Valorisation touristique du coeur de village par l'amélioration des cheminement doux

### BIRIEUX

> Evolution du coeur de village

### CHATILLON LA PALUD

> Aménagement des abords de la rivière d'Ain

### CROTTET

> Reconversion d'une ferme ancienne et de ses abords

### GENOUILLEUX

> Mise en valeur d'un ancien lavoir

### LA CHAPELLE DU CHATELARD

> Requalification de abords de la chapelle de Beaumont

### LAPEYROUSE

> Espaces publics et traversée du village

### LURCY

> Reconversion d'un corps de ferme

### MIRIBEL

> Site Patrimonial Remarquable

### MONTMERLE SUR SAONE

> Suivi chomatique

### NEUVILLES LES DAMES

> Redécouverte du centre ancien

### PERREX

> Aménagement du cimetière

### RANCÉ

> Conseil sur l'élaboration du PLU

> Extension de la salle polyvalente

### SAINT JEAN SUR VEYLE

> Valorisation des bords de la Veyle au centre village

### SAINT MAURICE DE BEYNOST

> Mise en place d'un cahier de recommandations architecturales et paysagères pour le site de la cité «Toray »

### TRAMOYES

> Ateliers participatifs pour l'embellissement et l'aménagement de Tramoyes

### TREVOUX

> Conseils chromatiques

> Site Patrimonial Remarquable



### Musé départemental de la Bresse à Saint Cyr sur Menthon

*Maitre d'ouvrage : Conseil Départemental*

*Maitres d'oeuvre : Robert Levasseur, Jean-Louis Girodet,  
Antoine Dassonville, Jean Dalmais, cabinet Robin*

Les ateliers participatifs du CAUE répondent à la charte de la concertation mise au point entre les CAUE en 2011. Ils ont pour but de promouvoir la participation des citoyens aux projets qui les concernent, en vue d'en améliorer le contenu et de fournir aux différents partenaires publics ou privés les éléments de bonne conduite et de bon déroulement de la concertation définie.

## Réflexion autour de la cuivrie de Cerdon

Le Conseil départemental a fait l'acquisition en 2018 de la cuivrie de Cerdon, bâtiment protégé au titre des Monuments Historiques et fermé depuis sept ans.

Il a sollicité le CAUE de l'Ain afin de l'accompagner, ainsi que la commune de Cerdon et la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon, autour de l'ambitieux projet de la cuivrie, de son accessibilité et visibilité.

Comment accéder au site de la cuivrie ? Comment relier le centre village et le site de la cuivrie ? Comment valoriser l'offre patrimoniale à Cerdon ? Comment mettre en réseau, en résonance différents sites emblématiques du secteur : la cuivrie, les grottes de Cerdon, l'île Chambod, les soieries Bonnet, le village de Mérignat, les chemins de Grande Randonnée (GR), les hébergements touristiques, les restaurants...

Le CAUE a proposé de les accompagner dans leur projet, au travers d'une réflexion partagée en impliquant différents acteurs du territoire (élus, UDAP, Aintourisme, musée... mais aussi habitants, viticulteurs, commerçants,...), en fonction des thèmes abordés.



*Esquisse présentée par l'agence Croisée d'Archi lauréate du concours de rénovation et valorisation de la Cuivrie de Cerdon en été 2018.*

## Bien vivre à Tramoyes



Avec l'arrivée de familles investies dans la vie du village et l'émergence de nouvelles idées de projets (boîte à livres, café solidaire, plate-forme d'échanges de services...), les élus décident d'enclencher une démarche participative avec les habitants pour impliquer davantage les tramoyens dans l'évolution de leur commune.

La concertation s'organise en trois ateliers animés par le CAUE : recueil de la perception du village par les habitants, réflexion sur l'amélioration et l'embellissement du cadre de vie, intégration du programme d'équipements communaux...

A l'issue des ateliers, le CAUE a présenté une restitution du travail des habitants sous forme de schémas d'évolution de la commune. Une trentaine d'habitants volontaires ont participé à cette démarche et se sont vu proposer des formats d'expression variés (débat, expression écrite, repérage cartographique, dessin, photographie de références...), afin de construire, in fine, un projet partagé.

## Secteur Centre

### **AMBRONAY**

> Requalification du secteur Sud de l'Abbaye en centre-bourg

### **ARGIS**

> Aménagement de la place de la mairie et des bâtiments annexes

### **BEREZIAT**

> Aménagement d'un tènement en centre -village  
> Prospective d'aménagement

### **CERDON**

> Mise en valeur de la Cuivrierie - Aménagement des espaces publics et cheminements

### **CEYZERIAT**

> Actualisation de la Charte chromatique

### **CRAS SUR REYSSOUZE**

> Coeur de village - Extension est

### **ETREZ**

> Aménagement d'un nouvel espace public

### **JOURNANS**

> Avenir de l'école

### **LAGNIEU**

> Ateliers partagés sur le réaménagement de la place de la Liberté

### **LESCHEROUX**

> Ateliers partagés pour réfléchir sur le coeur de village

### **MANTENAY MONTLIN**

> Traversée du coeur de village

### **NIVIGNE ET SURAN**

> Ancienne cure de Germagnat

### **ONCIEU**

> Réflexion sur trois équipements publics

### **ORDONNAZ**

> Orientations d'aménagement - secteur urbanisable 1AU

### **PERONNAS**

> Aménagement des abords de l'église et du cimetière  
> Recomposition du centre bourg  
> Maison familiale

### **PEROUGES**

> Outils de réflexion sur l'histoire et le patrimoine

### **RAMASSE**

> Réfection de toiture de la chapelle des Conches

### **REVONNAS**

> Ateliers partagés sur l'évolution du P.L.U.

### **SAINT DENIS EN BUGEY**

> Orientations d'Aménagement et de Programmation du secteur du chevet de l'église

### **SAINT DENIS LES BOURG**

> Allée des Sports  
> Aménagement paysager Boulevard de Bresse (rocade)

### **SAINT JULIEN SUR REYSSOUZE**

> Prospective 2040 - Ateliers partagés

### **SAINT JUST**

> Presbytère

### **SAINT RAMBERT EN BUGEY**

> Aménagement rue de la Schappe et quartier Gare

### **SAINT TRIVIER DE COURTES**

> Rénovation de résidence autonomie, conseil couleur

### **SERRIERES DE BRIORD**

> Réaménagement de la place de la mairie

### **VAL REVERMONT**

> Réaménagement du bâtiment de la mairie



### **Restaurant scolaire, lycée Lalande à Bourg-en-Bresse**

Maitre d'ouvrage : Conseil Régional

Architecte : Jacques Gerbe

# Les ateliers participatifs du CAUE (suite)



## Ambronay 2040 :

Ambronay, petite cité de caractère au riche patrimoine historique, possède un centre-bourg préservé par son caractère architectural et urbain ancien.

La commune s'appuie sur son patrimoine comme vecteur de développement et d'attractivité, via le label «Petites cités de caractères» récemment décerné.

Souhaitant s'impliquer dans une démarche fédératrice, la commune a sollicité sa commission d'urbanisme pour travailler sur l'évolution future de la commune lors de deux ateliers.

Le rôle du CAUE de l'Ain a été d'accompagner, sensibiliser et mobiliser pour définir des thèmes de réflexion et des pistes d'action, lors d'Ateliers Partagés, par le biais de cartographies, de plans, de photos, de feutres, de gommettes, de calques...

Ce travail en petits groupes a permis de soulever les forces et faiblesses (stationnements, cheminements, qualité des espaces publics, patrimoine bâti...) et les enjeux qui en découlent. L'objectif est d'« oser penser sur 30 ans » et insuffler une forte dynamique pour la commune.

## Ceyzériat : l'îlot Bouvard

La commune de Ceyzériat a sollicité le CAUE en vue de l'aménagement de l'îlot Bouvard, ancienne fabrique de biscuits au cœur du bourg. Compte tenu de sa localisation et de son impact historique et social dans cette commune, il a été proposé de mener une concertation avec la population en vue de recueillir son point de vue, avant même l'acquisition de cette emprise foncière de plus de deux hectares.

Des ateliers de travail ont été menés par le CAUE avec des habitants volontaires, au côté d'élus de la commune, sur des thèmes différents autour des «espaces communs» et des «espaces privés»

Au travers des ateliers, les participants ont été amenés à réfléchir sur les modes de déplacements, le dynamisme et la diversité commerciale de la commune ou encore les services qu'ils imaginent pour l'îlot Bouvard.

Sur la thématique de l'habitat, et notamment l'habitat intermédiaire, les habitants ont ensuite été invités à réaliser des maquettes par petits groupes. L'objectif était de placer 60 logements représentés par des sucres dans l'enceinte de l'îlot. L'idée étant de confronter à la difficulté d'un aménagement de ce type, mais aussi de permettre de s'approprier un peu plus le projet.

L'analyse des différentes maquettes réalisées par les habitants a permis au CAUE de dégager des grands principes et de proposer deux hypothèses d'aménagement pour le site.



## Secteur Est

### **BELLEY**

- > Devenir de la distillerie Kario
- > Devenir de l'école Marguerite Marie
- > Evolution de l'ancienne prison
- > Candidature SPR

### **BRENIER CORDON**

- > PLU

### **BRION**

- > Jury de concours pour l'aménagement d'un parking

### **CHAZEY BONS**

- > Chapelle de Cressieu

### **CHEVRY**

- > Jury maison association

### **CHEZERY FORENS**

- > Coloration façade de la mairie

### **CRESSIN ROCHEFORT**

- > Charte chromatique

### **DIVONNE LES BAINS**

- > Conseil pour l'instruction d'actes de construction

### **FERNEY VOLTAIRE**

- > Jury de concours pour 30 logements
- > Accompagnement des autorisations de construire

### **HAUT VALROMEY**

- > PLU - Espaces publics

### **IZENAVE**

- > Lavoir

### **LE POIZAT - LALLEYRIAT**

- > Projet de salle des fêtes
- > Aménagement du centre du village du Poizat

### **MARIGNIEU**

- > Aménagements paysagers / Four

### **MASSIGNIEU DE RIVES**

- > Charte chromatique

### **NANTUA**

- > Conseil des particuliers en ZPPAUP
- > Site Patrimonial Remarquable
- > Conseil sur différents aménagements dans la ville

### **OYONNAX**

- > Aménagement des espaces sportifs
- > Rénovation de l'église Saint Clair de Veyziat
- > Coeur de ville

### **PREVESSIN MOENS**

- > Accompagnement des autorisations de construire

### **SERGY**

- > Jury de concours pour une école et une cantine

### **SEYSSEL**

- > Aménagement de la place de la République

### **SUTRIEU**

- > Aménagement de la place de l'église de Charancin

### **VILLES :**

- > Rénovation du restaurant de Suly

### **VIRIEU LE GRAND**

- > Accessibilité mairie



### **Halle de Divonne les Bains**

Maitre d'oeuvre : commune  
Architecte : Laurent Dosse

# Montréal la Cluse : réflexion sur un secteur urbain au bord du lac



La commune de Montréal-la-Cluse est l'une des trois communes situées sur les bords du lac de Nantua. Les élus ont souhaité développer une réflexion sur un secteur urbain situé à proximité du lac et considéré comme le second centre de la commune. Aujourd'hui ce secteur abrite de multiples usages (logements, commerces, services, industrie) et a fait l'objet de nombreux projets sans relations les uns les autres. Les circulations et le stationnement posent des problématiques de sécurisation des piétons avec un axe qui fait office de circulations automobile, piétonne et de stationnement pour des poids lourds. A cela vient se rajouter l'arrivée prochaine de la voie verte qui relie Oyonnax à Nantua.

## La demande des élus :

Les élus souhaitent donner une nouvelle image à ce secteur, avec une réflexion globale portant sur la circulation, les espaces verts, le stationnement (véhicules légers et poids lourds), les abords des commerces...

## Les préconisations du CAUE :

Le CAUE a proposé, dans un premier temps, un état des lieux qui a permis de mettre en évidence les atouts et les contraintes du site. Le secteur est situé à l'extrémité sud du lac de Nantua, un des sites paysagers majeurs du Bugey.

Dans un second temps, le CAUE a répondu à la demande initiale des élus en intégrant les propositions dans la perspective plus large du quartier. En effet, le site n'est pas qu'une grande place de bitume qui accueille des stationnement de poids lourds, c'est aussi et surtout un quartier qui peut réaffirmer un "front de lac" à Montréal-la-Cluse.

Ainsi, le CAUE a proposé de penser le quartier comme une « articulation » entre la ville et le site du lac, en rationalisant les usages du quartier, en mettant en valeur les éléments qualitatifs du site (château d'eau, ancienne gare, restaurant) en intégrant la future voie verte au milieu d'une coulée verte qui traverserait le site en direction du lac jusqu'à un belvédère, en réduisant l'impact visuel du stationnement, en créant un "parc habité" ouvert sur une promenade du lac et sur le lac.



**Le CAUE accompagne les intercommunalités dans tout projet d'intérêt communautaire (PLUi, PLH, commerces, patrimoine et tourisme) et pour une assistance auprès des services en charge des autorisations de construire.**

**En 2018, le CAUE a proposé à chaque communauté de communes de venir lui présenter les missions du CAUE lors d'un Conseil communautaire.**

## LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

### **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE**

- > Conseil et accompagnement des communes
- > Patrimoine
- > Programme Leader

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBES**

- > Zac de Mionnay

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VEYLE**

- > Accompagnement pour la mise en place du PLUi

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU**

- > Jury de concours pour un gymnase à Miribel

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN BELLEGARDIEN**

- > PLUiH

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE GEX**

- > Conseil pour le développement des zones d'activité
- > Réalisation d'un cahier de prescriptions matériaux et couleurs
- > Valorisation du patrimoine
- > Guide des OAP patrimoniales

### **HAUT BUGEY AGGLOMERATION**

- > Comité de gestion du lac de Nantua





## AUTRES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

### SCOT BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

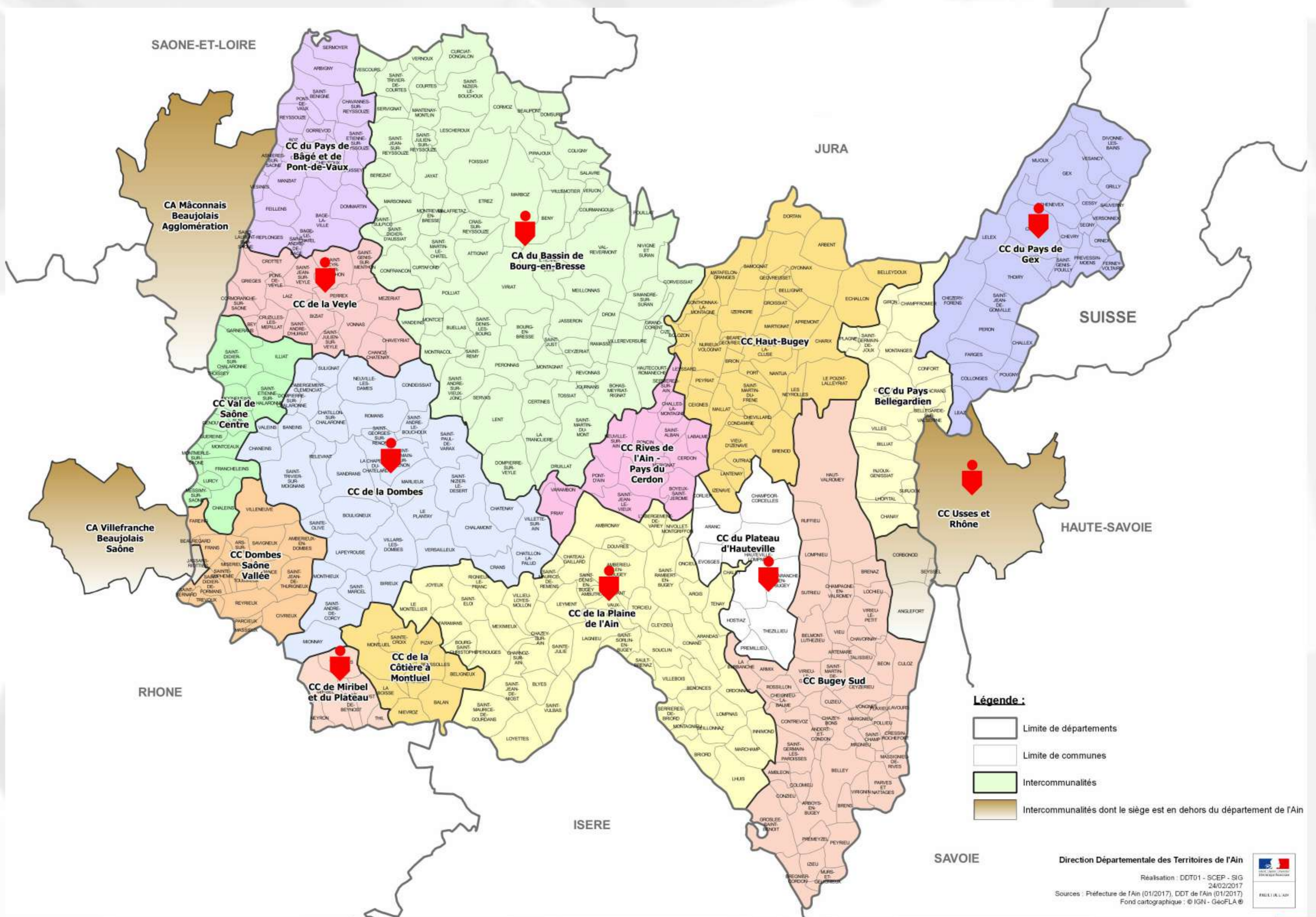
> Actions pour la qualité du cadre de vie

**En 2018**

**8** communautés de communes adhérentes

**8** demi-journées gratuites par an pour les intercommunalités adhérentes

**10** centimes par habitant : c'est le montant de l'adhésion au CAUE







CONSEILLER  
LES PARTICULIERS

## Pour qui ?

Pour les propriétaires qui souhaitent construire, agrandir ou réhabiliter leur habitation, les architectes-conseillers du CAUE de l'Ain apportent leur aide.

## Quand ?

Avant d'engager les formalités administratives comme le dépôt d'un permis de construire ou la déclaration préalable de travaux, le candidat à la construction peut bénéficier gratuitement d'un conseil sur rendez-vous (pris par téléphone ou prochainement sur internet).

## Comment ?

La rencontre se déroule sur le lieu du projet sous la forme d'un dialogue constructif où les meilleures solutions sont recherchées avec la finalité d'une meilleure qualité de conception et une meilleure intégration au paysage. Les conseils sont dégagés de toute mission de maîtrise d'oeuvre.

Un compte-rendu, reprenant les orientations envisagées, est adressé à l'intéressé, à la mairie ou au service concerné.

## Pour quoi ?

Les conseils peuvent viser un projet de construction de maison individuelle ou de logements collectifs, la rénovation d'une ancienne ferme, et bien d'autres projets comme la reconversion d'une grange ou d'un hangar, une extension, une véranda, un garage, une façade (menuiseries, volets, ouvertures, couleur, choix de tuiles),...

Les architectes-conseillers interviennent également pour des conseils qui concernent des hébergements de loisirs (gîte, HLL), des bâtiments agricoles, industriels et commerciaux.

Ils aident les personnes qui les sollicitent, à comprendre les articles d'un Plan Local d'Urbanisme, les articles d'un règlement de lotissement ou les prescriptions de l'architecte des bâtiments de France.

Ils ont également un rôle de relais vers les professionnels (maître d'oeuvre, artisan) et d'autres organismes partenaires.

## Pour consulter la Foire aux questions :

<http://carnets.s-pass.org/web/app.php/public/#visualisateur/2111>

## EN 2018

.....  
**251** conseils aux particuliers donnés

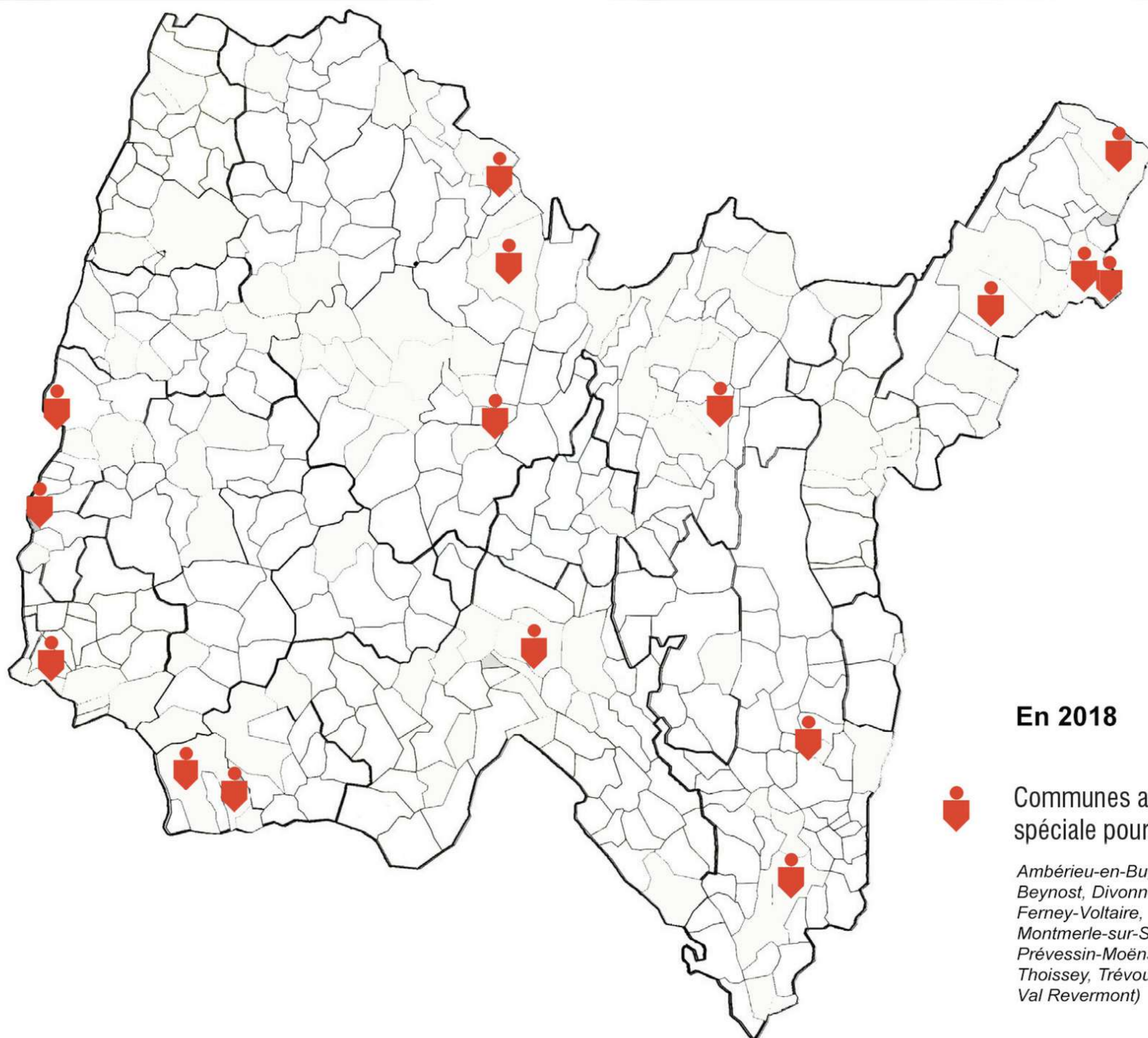
**109** communes où le CAUE à donner des conseils aux particuliers



... SUR LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

## Les conventions spéciales

Pour les collectivités qui souhaitent des recommandations systématiques pour leurs administrés, dans certaines zones protégées ou selon des objectifs spécifiques, pour les opérations façades avec des nuanciers chromatiques, ou pour divers types de projets, avec quelquefois des cahiers de recommandations architecturales, le CAUE propose une convention spéciale.

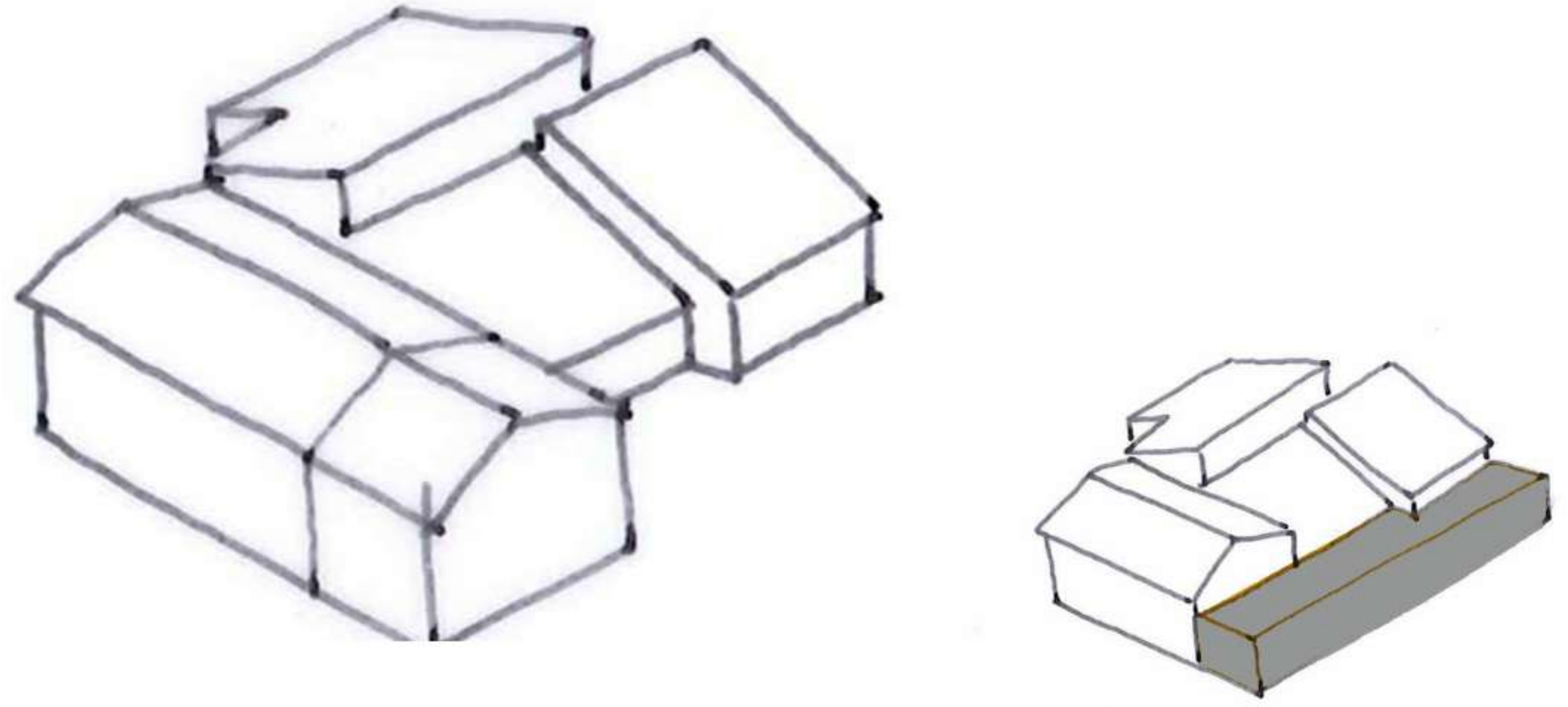


En 2018

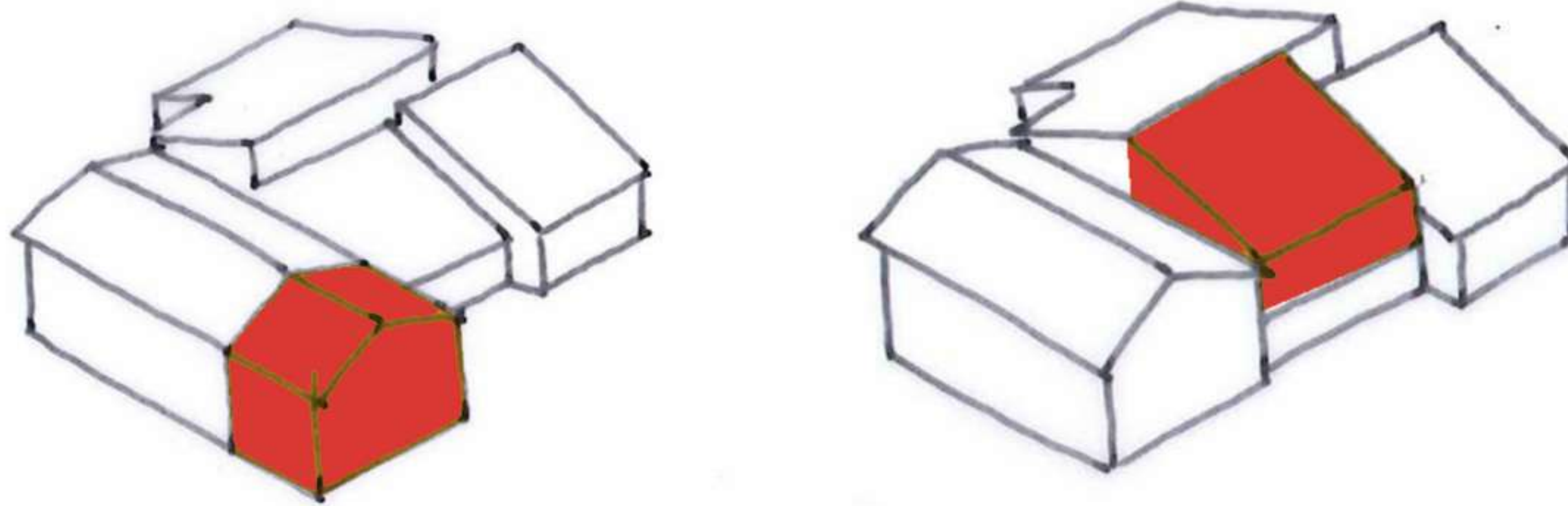


Communes avec convention spéciale pour les particuliers

*Ambérieu-en-Bugey, Belley, Beynost, Divonne-les-Bains, Ferney-Voltaire, Journans, Miribel, Montmerle-sur-Saône, Nantua, Prévessin-Moëns, Talissieu, Thoiry, Thoisy, Trévoux, Salavre, Val Revermont)*



Etat actuel et proposition pétitionnaire



Propositions du CAUE

COMMUNE :	Architecte-conseiller du CAUE :	Date du conseil :	Visite sur place <input checked="" type="checkbox"/>
NOM du PROPRIÉTAIRE	NATURE DU PROJET	AVANT-PROJET OU PERMIS DE CONSTRUIRE	PERSONNES RENCONTRÉES
	construction d'une extension	AVP	

OBSERVATIONS

Le présent compte rendu fait suite à la sollicitation du Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement par les pétitionnaires.

Contexte

Le projet concerne la construction de l'extension d'une maison individuelle. Le contexte bâti aux environs proches est de type pavillonnaire. La maison existante, construite en plusieurs étapes, est mitoyenne au nord. Elle est composée de deux volumes en rez-de-chaussée et un troisième comportant un étage. Les pétitionnaires souhaiteraient réaliser une extension en rez-de-chaussée sur l'ensemble du linéaire de la façade sud.

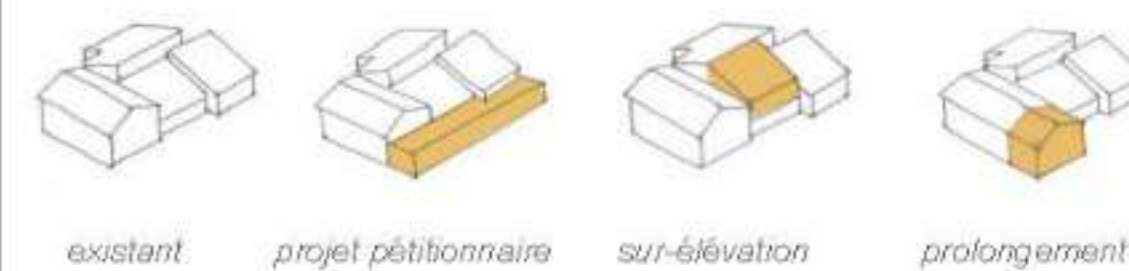
Recommandations

La difficulté du projet sera de bénéficier d'un éclairage naturel suffisant à l'intérieur malgré l'absence d'ouverture au nord de la maison. Le volume de l'extension n'est pas dessiné au moment de la rencontre. Les pétitionnaires envisagent une toiture plate. Celle-ci ne semble pas poser de problème d'insertion particulier dans le secteur. Cependant, le principe est à faire valider auprès des services instructeurs. De plus, le choix des matériaux de façade est à préciser avant le dépôt du permis de construire. Le positionnement des ouvertures est à apprécier en fonction de la composition des façades.

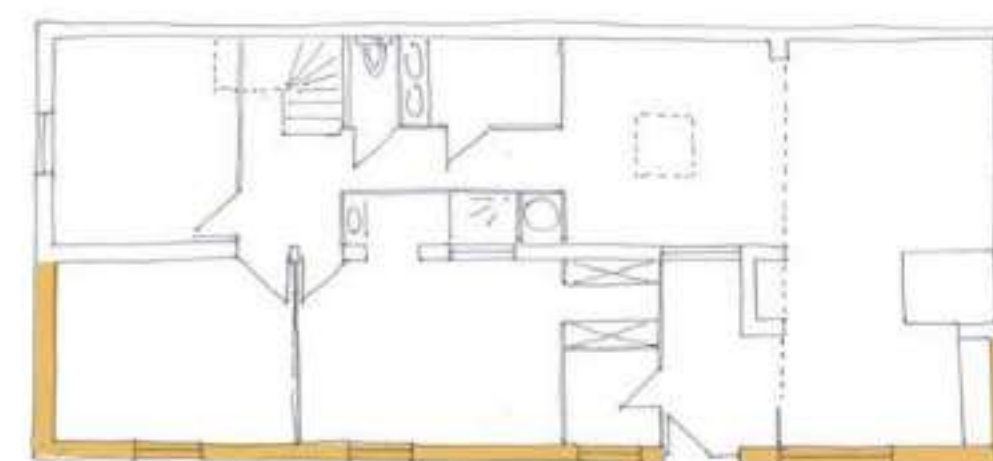
Avant la validation définitive du projet, nous recommandons vivement aux pétitionnaires d'envisager d'autres possibilités d'extension, plus en rapport avec la maison existante, notamment la sur-élévation du corps central ou le prolongement du volume ouest (cf schéma ci-contre). En effet, la complexité actuelle du volume de la maison, rend difficile son extension en façade sud. D'autre part, le choix d'une sur-élévation ou du prolongement du volume existant permettrait une meilleure gestion de l'apport de lumière à l'intérieur de l'habitation. Enfin, si le scénario des pétitionnaires était retenu (extension en façade sud), l'aménagement pourrait être légèrement modifié selon les principes du plan joint (à titre indicatif).

Ces recommandations sont données sous réserve d'application de la réglementation en vigueur.

Hypothèses d'implantations de l'extension



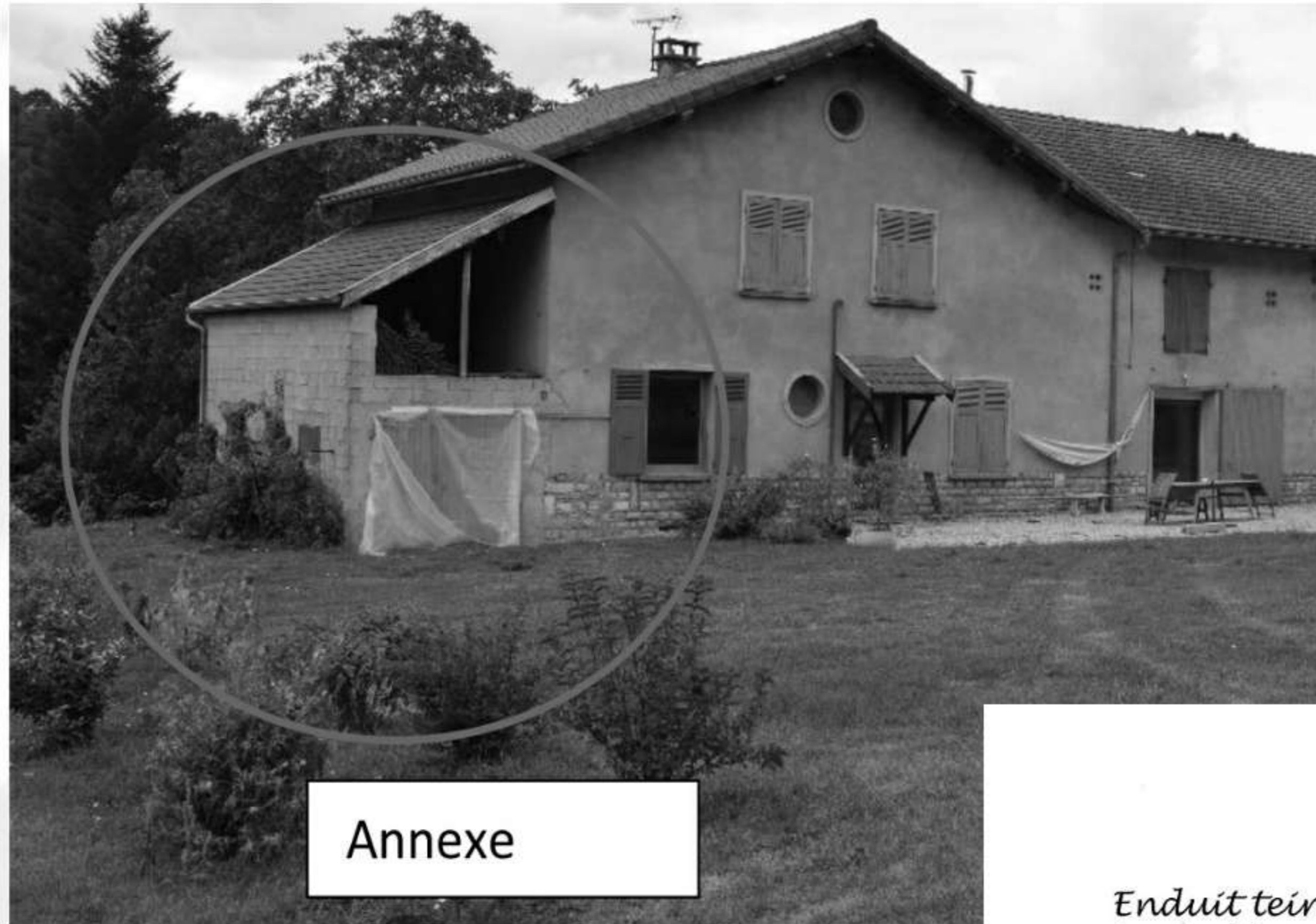
Evolution possible de l'aménagement selon l'hypothèse d'implantation du pétitionnaire



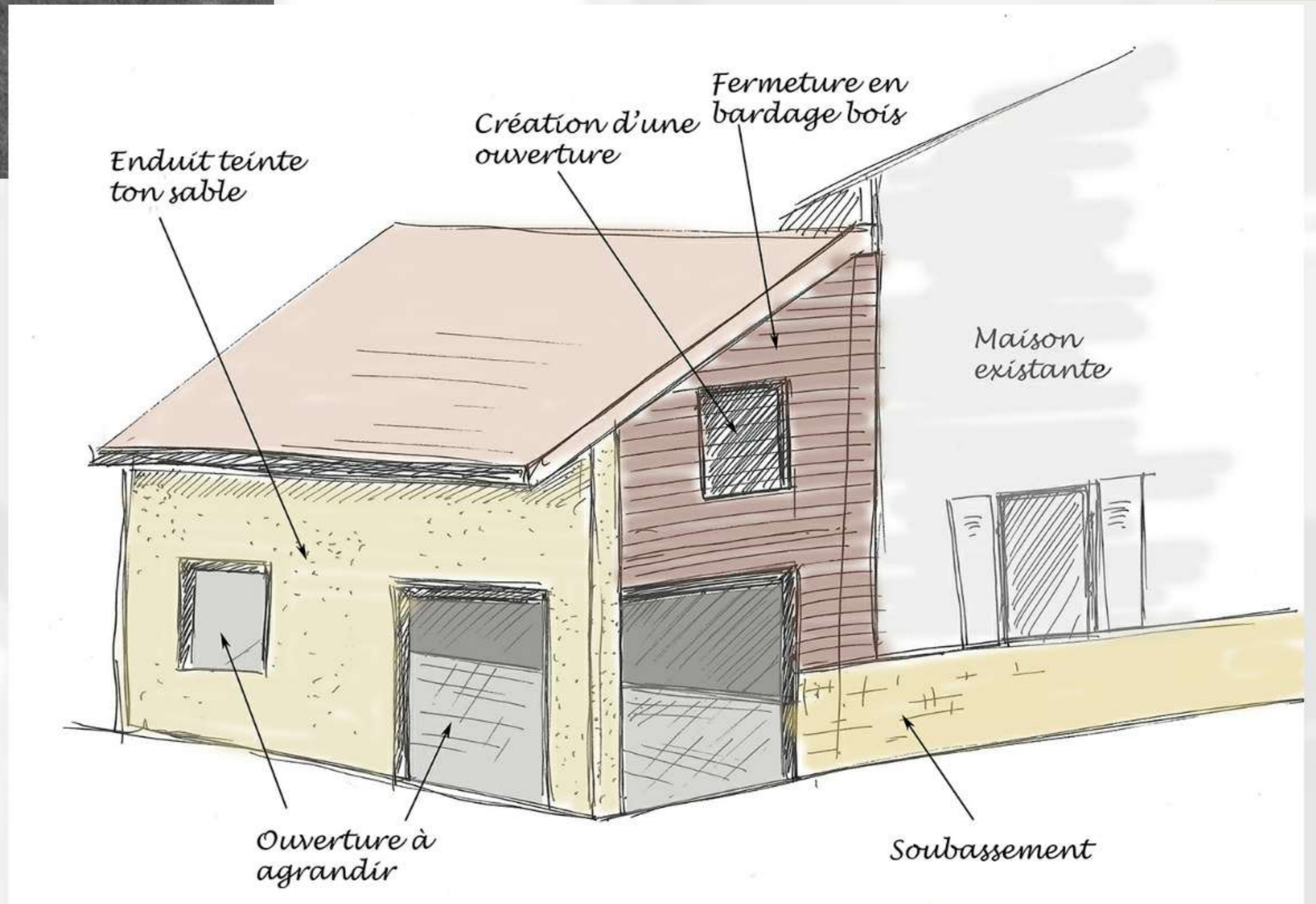
Copie a été transmise à :  
- Mairie de  
- Service instructeur :

NB : Les conseils donnés par les architectes-conseillers du CAUE ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative, et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le pouvoir de décision appartient aux autorités compétentes et non au CAUE.

# Modification de façade



Annexe



**CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AIN**  
 34, rue Général Delestrait 01000 BOURG EN BRESSE - Tél. 04 74 21 11 31 - Fax 04 74 21 98 41 - E-mail : contact@caue-ain.com

COMMUNE : <input type="text"/>		Architecte-conseiller du CAUE : <input type="text"/>		Date : <input type="text"/>	Visite sur place X
NOM du PROPRIÉTAIRE	NATURE DU PROJET	AVANT-PROJET OU PERMIS DE CONSTRUIRE	PERSONNES RENCONTRÉES :		
	Modifications de façades	AP			
OBSERVATIONS			CROQUIS ÉVENTUEL		
<p>Les particuliers ont contacté le CAUE de l'Ain concernant leur projet de modifications de façades de bâtiments annexes.</p> <p>La maison est située : <input type="text"/>. Il s'agit d'une maison remaniée dans les années 70-80. Les pétitionnaires souhaitent rénover le bâtiment abritant le four à pain, ainsi que l'appentis au sud du bâtiment principal.</p> <p><b>Bâtiment annexe (four à pain) :</b> Le bâtiment est construit principalement en moellon. Les ouvertures existantes sont conservées. De nouvelles menuiseries sont prévues en aluminium gris foncé (NCS 3501-R du nuancier communal ou SN.02.58/ ON.00.45 Sikkens ou équivalent), ainsi qu'un enduit de teinte ton sable (NCS 1020-Y20R du nuancier communal ou F0.22.77 Sikkens ou équivalent).</p> <p>→ Nous orientons les propriétaires à réduire l'ouverture haute afin d'harmoniser la façade qui offre déjà de larges ouvertures horizontales. D'ailleurs deux solutions peuvent être envisagées : baie horizontale un seul vitrage fixe ou baie horizontale de type industrielle.</p> <p><b>Le bâtiment annexe accolé :</b>                  L'ouverture haute sera couverte d'un bardage bois naturel (non orangé), laissant une ouverture de dimension plutôt carrée.                  En façade sud, il existe actuellement deux ouvertures qui seront agrandies, l'une en porche et l'autre en fenêtre. Le but est de créer un préau. Les ouvertures existantes en façades est et ouest sont conservées, la fenêtre haute en façade ouest sera remplacée à l'identique.</p>					
<p><b>Vue globale</b></p>					

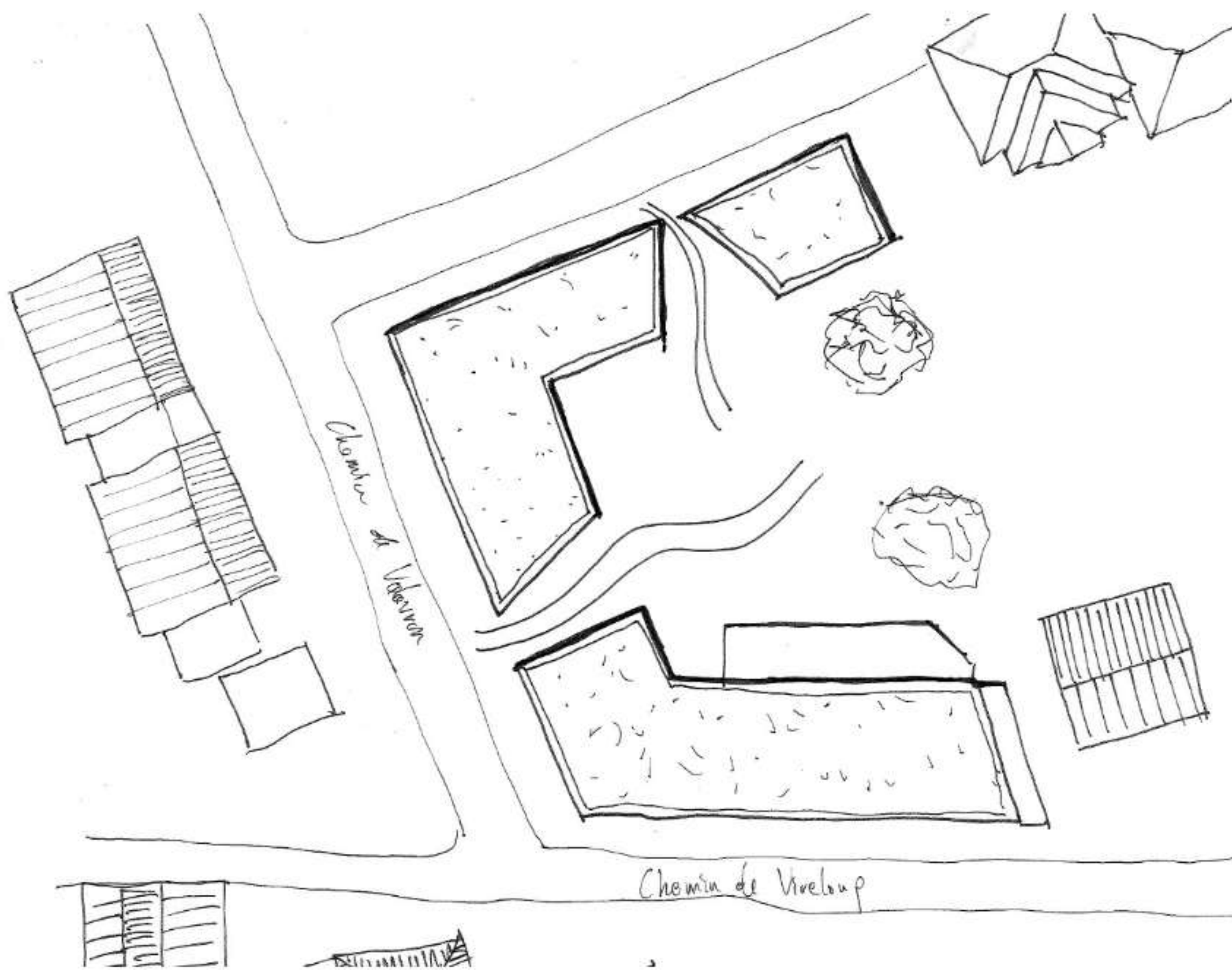
Copie a été transmise à  
 - Mairie de   
 - Propriétaires :

NB : Les conseils donnés par les architectes-conseillers du CAUE ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative, et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le pouvoir de décision appartient aux autorités compétentes et non au CAUE.

construction d'un collectif de 36 logements



Proposition promoteur



Propositions du CAUE



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AIN

34, rue Général Delestraint 01000 BOURG EN BRESSE  
Tél. 04 74 21 11 31 - Email : contact@caue-ain.com

COMMUNE : Architecte-conseiller du CAUE : Matthieu VIGUIÉ Date du conseil : Visite sur place

NOM du PROPRIÉTAIRE	NATURE DU PROJET	AVANT-PROJET OU PERMIS DE CONSTRUIRE	PERSONNES RENCONTRÉES
	CONSTRUCTION D'UN COLLECTIF de 36 LOGEMENTS	AP	

OBSERVATIONS

Le projet a pour objet la réalisation d'un bâtiment collectif sur un tènement situé xxxxxxx

Le terrain, non bâti, présente une fine lanière qui s'étend selon l'axe sud-ouest/nord-est perpendiculairement à la voie qui le dessert.

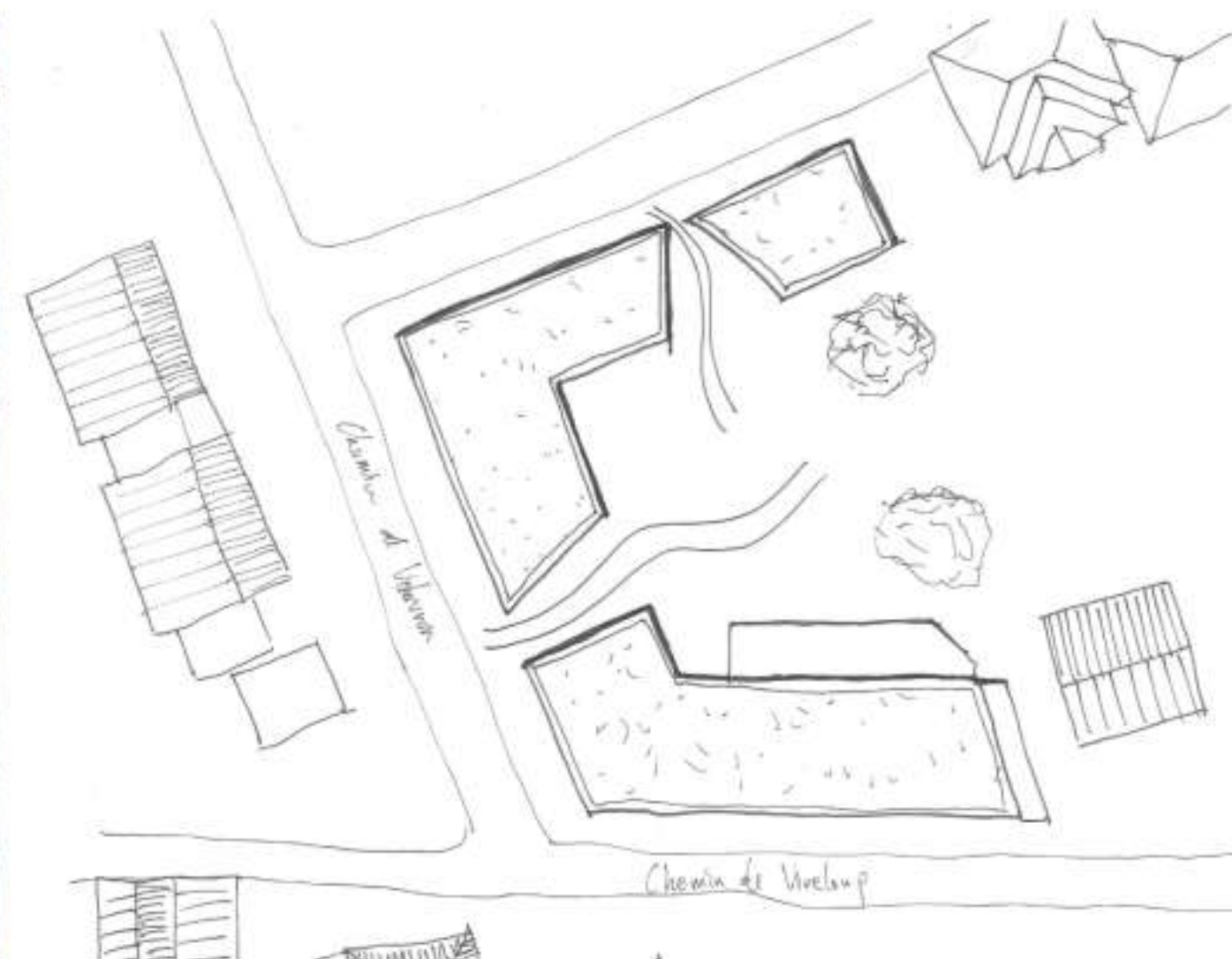
Si les villes doivent aller vers plus de densité, cette réflexion ne peut se faire parcelle après parcelle. Cela risque de produire un habitat maladroitement dense offrant de plus en plus de vis-à-vis, de moins en moins de lumière, abandonnant les lieux de rencontre, de respiration...

De ce point de vu, l'esquisse du projet du promoteur, montre les limites d'une réponse au cas part cas. Si le bâtiment s'implante bien dans le prolongement du bâtiment Akeris, le remplissage de la parcelle même avec un niveau de moins réduit toute possibilité d'espace qualitatif pour ne faire que des collectifs qui n'auraient de vu que sur d'autres collectifs.

Lors de la réunion, il a été évoqué l'hypothèse de scinder le bâtiment en deux en laissant un bloc côté du chemin de xxxxxxxx et un bloc en fond de parcelle. Mais, même cette hypothèse crée des bâtiments trop proche les uns des autres, sans pouvoir apporter le moindre souffle.

Afin de développer un projet de qualité, la réflexion devrait se faire à l'échelle de la parcelle plus les parcelles voisines (cf. croquis) voir à l'échelle de l'îlot.

Ces recommandations sont données sous réserve de l'application de la réglementation en vigueur.



Copie a été transmise à :  
- Mairie de  
- Promoteur

NB : Les conseils donnés par les architectes-conseillers du CAUE ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative, et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le pouvoir de décision appartient aux autorités compétentes et non au CAUE.





place de  
l'horloge

place de  
la ville

place de  
l'horloge de ville

place de  
l'horloge





JURA  
SENTIER

# LE CAUE ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAFAP  
maison  
ES-PO  
BOIS  
élevage  
MET  
BOIS  
PHOTO  
CROQUIS  
prairie  
rups  
MOLARD  
COMBES  
moine  
Du Bugey  
Cluse  
Bugiste  
bois  
grangeon  
PLISSEMENT  
SALPAGE  
PAYSAN  
EAU  
CASCAD  
vigne  
REFORT  
PLAINE  
convention européenne  
ALLUVIALE RIVIERE textile  
centrale RIPISYLVES enrichement  
nucléaire  
port  
Echappée  
quartier  
PEUPLIER BALCONS  
CARRIERE AULNE  
PIERRE  
CHOIN  
Rhône  
fortification  
SUPERVIGNES  
PHOENIX  
CASCAD  
GLANDIEU  
MARAIS  
SERT

## L'atlas des paysages de l'Ain

A la demande du Conseil Départemental de l'Ain, le CAUE a réalisé en 2017 la refonte et l'actualisation de l'Atlas des Paysages datant de 2009.

L'Atlas des PAYSages de l'Ain est un outil de référence visant à préparer un projet d'avenir pour la qualité du territoire, qui oriente les actions, les harmonise et leur donne sens.

## Le site internet de l'atlas des paysages

La nouvelle version de l'Atlas des PAYSage de l'Ain est accessible à tous grâce à un site internet. Sur le site, les trois échelles de description y sont représentées : l'échelle du département, celle des 6 pays et enfin celle des 34 unités. Une approche cartographique ainsi qu'une liste communale permettent d'accéder aux 41 carnets numériques que composent l'ensemble de l'Atlas des PAYSage de l'Ain. Chacun de ces carnets offre des éléments de connaissance et d'action.

En 2018, le CAUE a poursuivi la réalisation des livrets numériques.

La réalisation de cet atlas des paysages a suscité des intérêts, et à notamment servi de base à une formation sur le paysage mise en place par le CAUE, à la demande d'agences d'architecture.

[www.atlasdespaysagesdelain.com](http://www.atlasdespaysagesdelain.com)



## Cuivrierie de Cerdon

Le Conseil départemental a fait l'acquisition en 2018 de la cuivrierie de Cerdon, bâtiment protégé au titre des Monuments Historiques et fermé depuis sept ans. Ce bâtiment constitue, un élément d'attractivité fort du Pays de Cerdon, aux côtés des Soieries Bonnet et de l'activité viticole.

Il a sollicité le CAUE de l'Ain afin de l'accompagner, ainsi que la commune de Cerdon et la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon, autour de l'ambitieux projet de la cuivrierie, de son accessibilité et visibilité.

- Comment accéder au site de la cuivrierie : par où arrive-t-on ? Où se garent les bus, les voitures ? Comment y accéder à pied, à vélo ? Comment relier le centre village et le site de la cuivrierie ? Quelle offre de stationnements ? et de cheminements ?

- Comment valoriser l'offre patrimoniale à Cerdon : la cuivrierie, le vignoble, le village aux 20 fontaines, les grottes, le belvédère... Quelle image ?

- Comment mettre en réseau, en résonance différents sites emblématiques du secteur : la cuivrierie, les grottes de Cerdon, l'île Chambod, les soieries Bonnet, le village de Mérignat, les chemins de Grande Randonnée (GR), les hébergements touristiques, les restaurants...

Le CAUE a proposé d'accompagner les élus de la commune, de la Communauté de Communes et les services du Département de l'Ain, dans leur projet, au travers d'une réflexion partagée en impliquant différents acteurs du territoire (élus, UDAP, Aintourisme, musée... mais aussi habitants, viticulteurs, commerçants,...), en fonction des thèmes abordés.



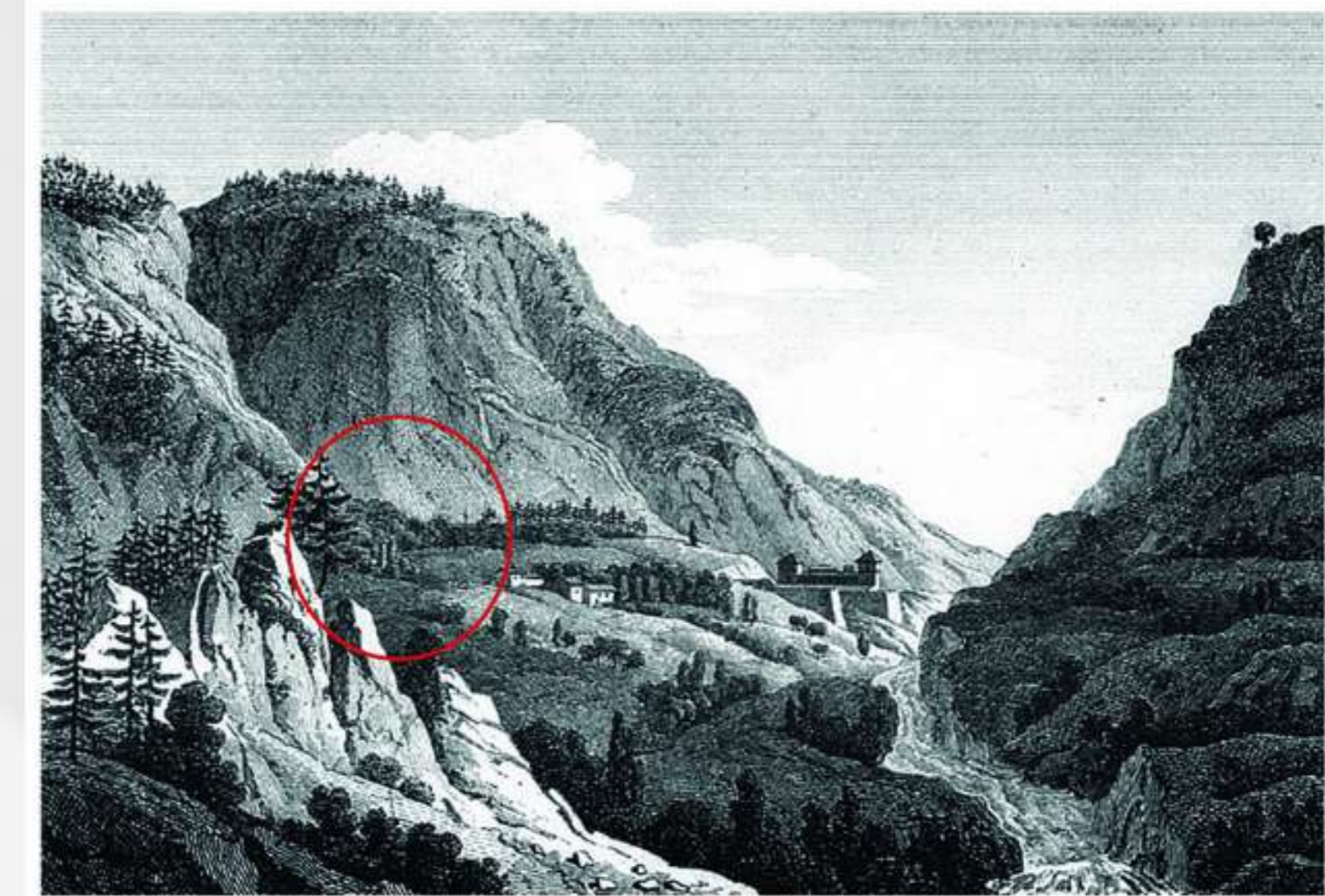
## Les abords de la Combe d'Enfer

A la demande du Conseil Départemental, le CAUE de l'Ain a réalisé un conseil de renaturation d'un délaissé des abords de la route départementale 1206, serpentant dans la pente du site du Fort l'Ecluse.

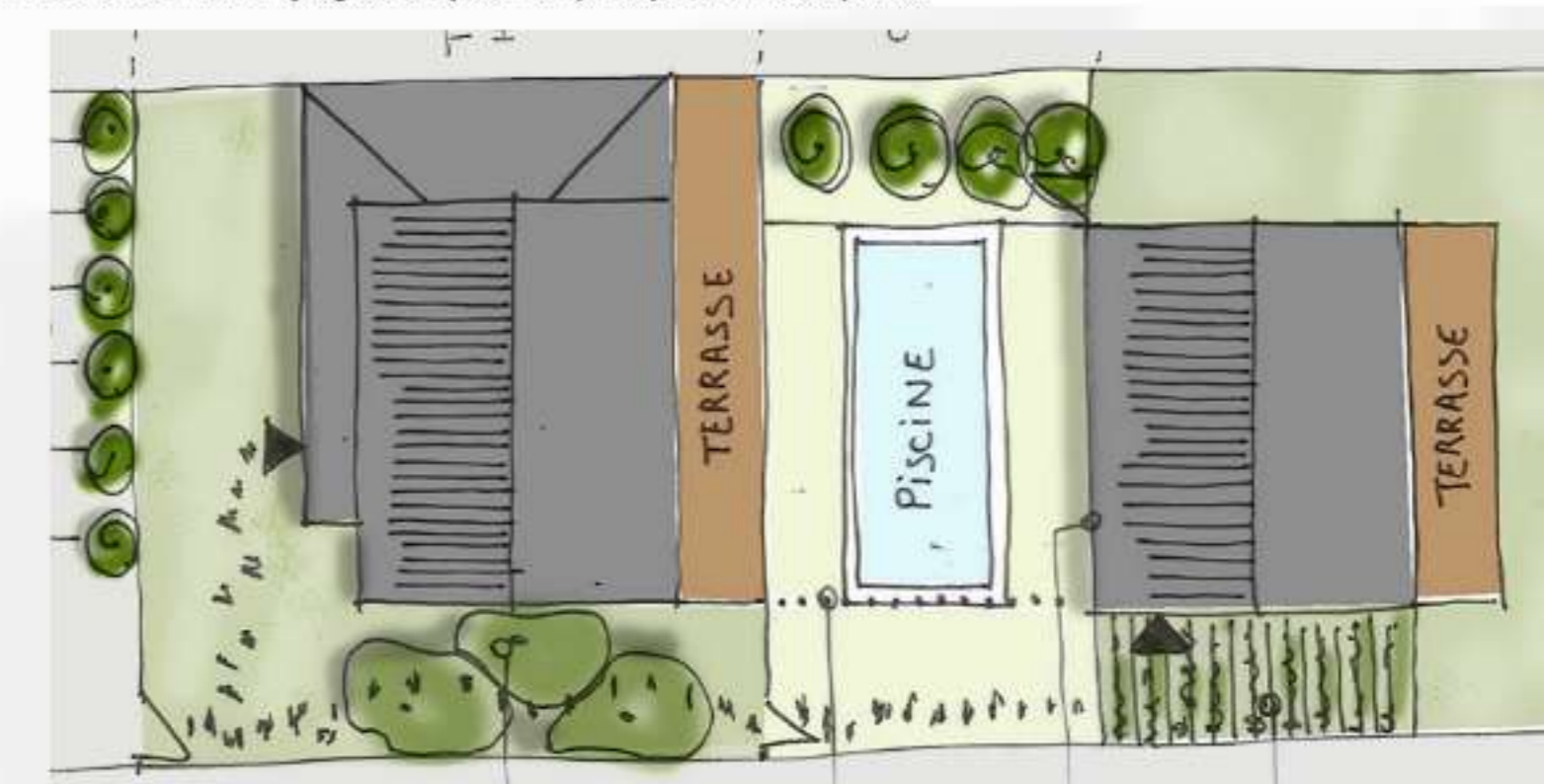
## Avis bâtiments industriels

Des conseils ont été donnés par le CAUE pour des constructions ou extensions de bâtiments industriels, à la demande du Conseil Départemental, dans le cadre d'attribution de subventions.

Paysage très ouvert : vue sur le fort bas et le hameau « le Lavoux»

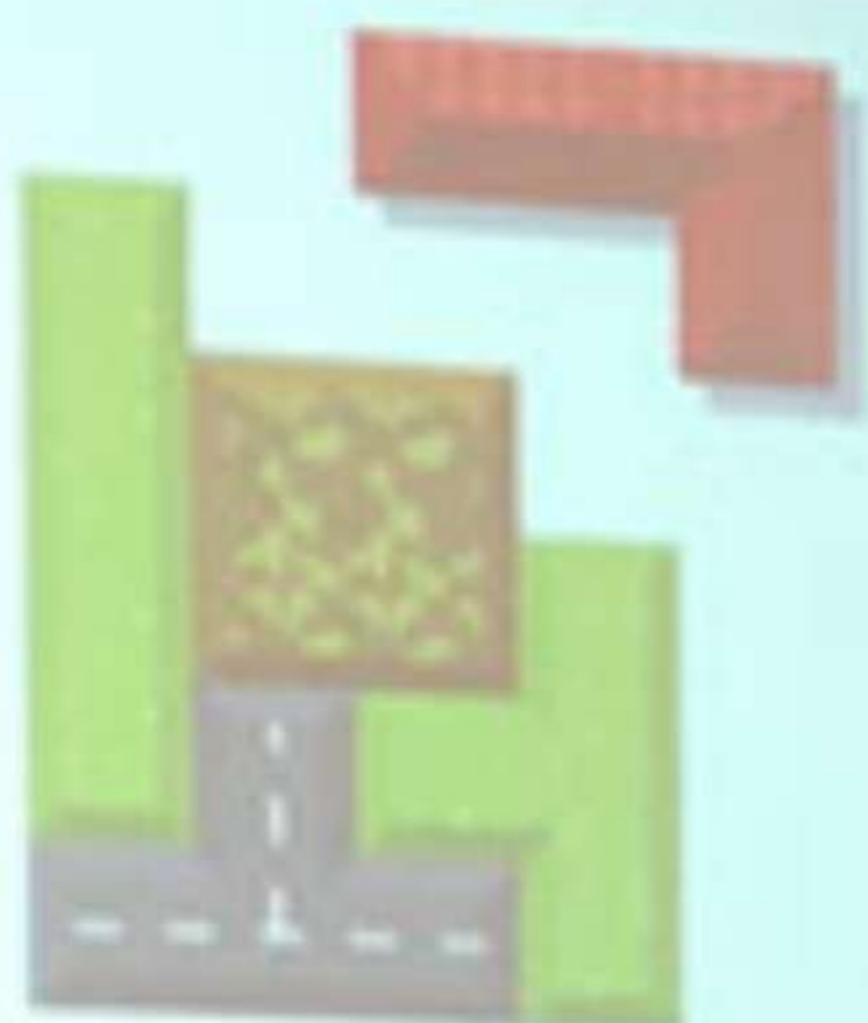


Vue du fort de l'Ecluse vers 1730. Paysage bucolique en temps de paix. Collection privée.





# Séminaire final de l'expérimentation



LA DENSIFICATION  
DOUCE MAÎTRISÉE

LE CAUE ET  
L'ETAT



## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT (DDT)

### La Densification Douce Maîtrisée

Entre 2015 et 2017 a été menée dans le département de l'Ain une expérimentation sur la densification douce maîtrisée. Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet lancé auprès des communes de ce département étendu et soumis à une forte pression foncière, aux portes des métropoles de Lyon, de Genève et de l'agglomération burgienne. 7000 à 8000 habitants s'installent en effet chaque année dans l'Ain, à la recherche d'un habitat adapté à leurs ressources, bien souvent sous la forme d'habitat individuel. Ce dynamisme n'est pas sans effet sur le territoire en termes de consommation foncière agricole et naturelle, de création de services et d'infrastructures, d'impact paysager, etc.

Dans le cadre de cette expérimentation menée dans l'Ain sur les communes de Thil, Bourg en Bresse et préveissin-Moëns, en partenariat avec la DDT, un document de synthèse a été réalisé en 2018 par le CAUE. Il est consultable en cliquant [ici](#)

### Rénovation énergétique - Fiches conseil

La DDT de l'Ain engage la rédaction de fiches conseils pour la rénovation énergétique des logements existants. A destination des pétitionnaires, ces fiches sont réalisées par typologie de logements: habitat traditionnel en pierre, pisé ou pan de bois, ou habitat plus récent, des années 60 à nos jours.

Celles-ci sont réalisées en collaboration entre la DDT, ALEC et le CAUE.

En quelques pages il s'agit de permettre au pétitionnaire d'identifier les caractéristiques architecturales de son logement, de comprendre l'intérêt d'une rénovation énergétique globale et d'avoir une liste d'interlocuteurs adaptés pour répondre à ses questions.

### Journée partenariale

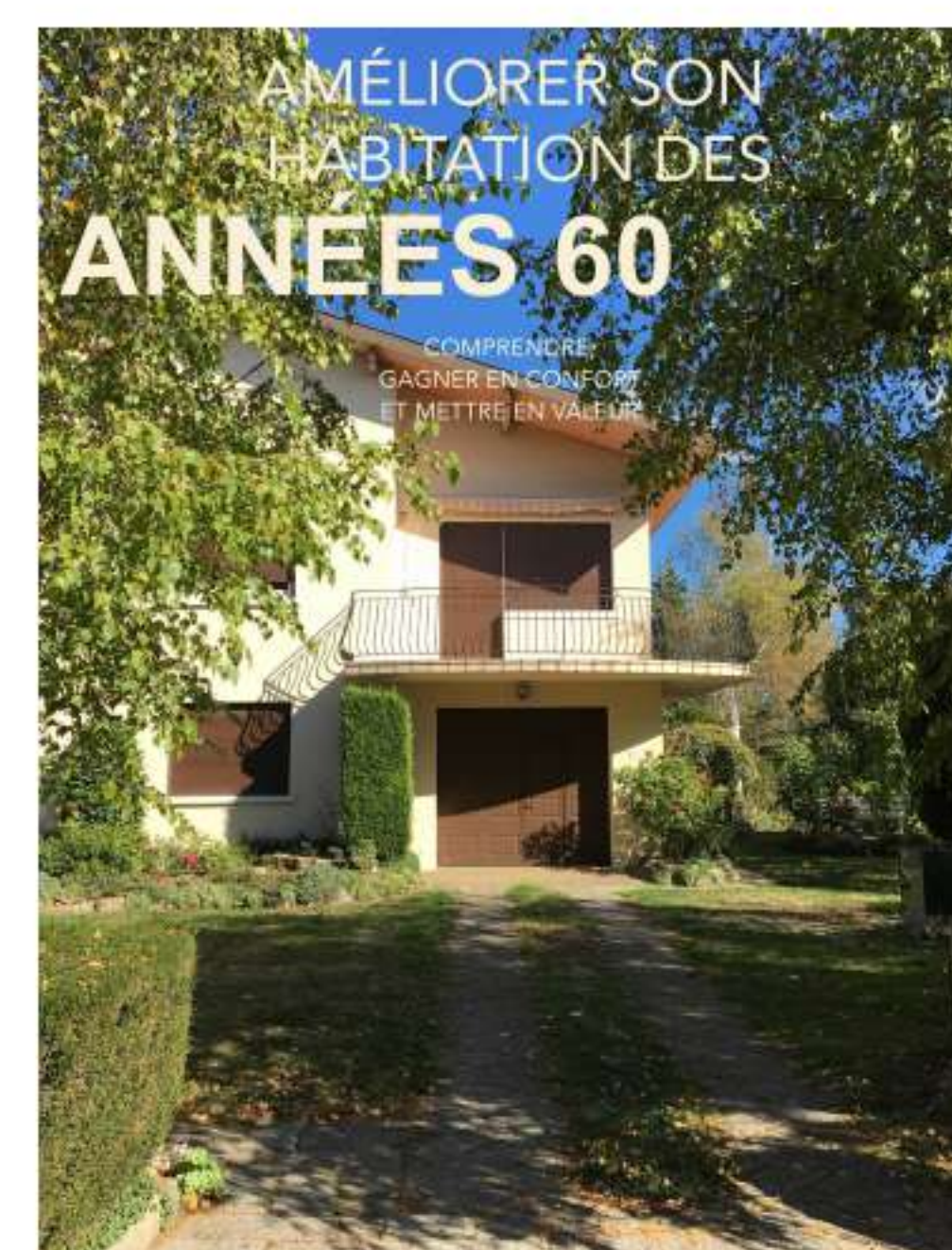
Dans la cadre d'un atelier d'échanges interdépartemental organisé par les DDT avec les acteurs de l'aménagement durable intervenant dans le conseil aux collectivités, le CAUE est intervenu pour présenter les missions qu'il mène à Nantua depuis plusieurs années (coeur de ville, études CAUE, travaux avec les étudiants de l'ENSAL, OPAH, AVAP, etc.). L'idée de cet événement est de proposer/valoriser des retours d'expériences, de produire et de partager autour d'une thématique et mettre en valeur le fruit de ces échanges.

Pour Nantua, il s'agissait « d'utiliser » le bourg comme « terrain de jeu » afin de réfléchir à la mise en place d'un écoquartier ou d'actions possibles dans les différents projets en cours sur la commune.

### L'EXPÉRIMENTATION

3 communes retenues sur 10 candidatures

9 ateliers organisés sur 2 ans



### JOURNÉE PARTENARIALE





## UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (UDAP)

Le CAUE et l'UDAP s'associent pour proposer des permanences communes dans des communes présentant une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager, comme à Trévoux ou Miribel.

En appui du service urbanisme, le CAUE et l'UDAP apportent des conseils aux particuliers et/ou professionnels de la construction en amont du dépôt de leur permis de construire.

Le pétitionnaire s'inscrit aux permanences, en passant par la mairie, pour vérifier la compatibilité de son projet avec les règlements d'urbanisme en vigueur ou simplement obtenir un conseil sur la qualité de son projet de construction et/ou d'aménagement.

Ont également été lancés les Sites Patrimoniaux Remarquables à Belley et Ambronay.



## DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL)

Le CAUE a participé à la première journée du Réseau "Plans de paysage" organisée par la DREAL.

Par des ateliers dynamiques de travail, la problématique était de savoir comment le réseau peut aider les techniciens et faire vivre les plans paysage et surtout comment valoriser le retour d'expériences de ces actions.





AUTRES  
PARTENARIATS



### CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

#### Rencontres du commerce

Le CAUE s'est associé à la CCI de l'Ain, pour animer la première partie des traditionnelles rencontres du commerces, sur le thème "Commerce et projet urbain".

Le CAUE a présenté six courtes vidéos réalisées par son équipe sur six communes engagées dans des projets de revitalisation des centre-bourgs : Ambérieu-en-Bugey, Bourg-en-Bresse, Dagneux, Divonne-les-Bains, Péronnas et Viriat.

Deux tables rondes ont suivi, réunissant les élus et les représentants des Unions commerciales de ces communes.

L'assemblée a ensuite pu écouter une passionnante conférence de Francois Kossmann, urbaniste et économiste de renom, sur la révolution numérique dans le fait commercial, avant la remise des Challenges des Unions commerciales sous l'égide de la CCI.

Retrouver les vidéos présentés et le livret numérique de présentation en cliquant [ici](#)



### PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT JURA

#### Speed-metting sur le bois local

Le Parc naturel du Haut-Jura a organisé, en partenariat avec la filière bois, un speed-meeting entre élus, maîtres d'ouvrages publics, professionnels de la construction bois (architectes, artisans, associations, etc.) afin de développer le réseau professionnel bois local.

Un architecte-conseiller du CAUE a participé à cette rencontre afin d'expliquer comment notre organisme peut les accompagner dans les projets de construction en bois.

#### Voyage en Bourgogne

Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura associe les CAUE de l'Ain, du Doubs et du Jura, à une action de sensibilisation à l'architecture, l'éco-construction, l'éco-rénovation et à l'urbanisme de projet, destinée aux élus et techniciens de son territoire. Cette action entre dans le cadre de la programmation annuelle du Parc (2016) et dans le cadre du programme LEADER (2015-2020).

En 2018, un voyage en Bourgogne a été organisé.



### COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Le CAUE de l'Ain a cette année encore, participé activement au jury départemental d'aménagement paysager. Les aménagements présentés ont été commentés et évalués sur place.



## AINterpros DU BÂTIMENT DURABLE

Le CAUE participe à l'animation d'un réseau d'acteurs des professionnels du bâtiment, initié par la DDT, avec d'autres partenaires comme ALEC 01, le Conseil Départemental, la CCI, la Fédération du BTP...

En 2018, trois rencontres incluant visite et table-ronde, et un séminaire ont été organisés.

### Rencontre du 3 Juillet 2018 à Bourg en Bresse

Visite de la maison médicale réalisée avec un système constructif bois avec panneaux préfabriqués.

Table-ronde sur le thème "Préfabrication et modularité"

### Rencontre du 13 septembre 2018 à Feillens

Visite d'un immeuble de 20 logements en phase chantier, dont les choix constructifs ont permis de satisfaire aux exigences de la future réglementation thermique.

Table-ronde autour de la démarche E+C-

### Rencontre du 15 novembre 2018 à Arbent

Table-ronde sur le thème de "La récupération de l'énergie fatale", avec l'exemple de l'entreprise Gymap à Arbent qui a mis en place un tout nouveau système de récupération de l'énergie issue de la production de froid pour alimenter en chauffage une partie de son entreprise.

### Séminaire sur le "BIM : approche collaborative et réalité virtuelle"

#### 15 Octobre 2018 au Salon de l'Habitat de Bourg-en-Bresse

Des architectes et entreprise ont partagé leur expérience avec le BIM au travers d'exemples dans l'Ain.

Retrouvez plus d'infos sur le portail de l'AINterpros :

[www.ainterpros.com](http://www.ainterpros.com)

## PATRIMOINE DES PAYS DE L'AIN

Dans le cadre de formation "accompagnateur" proposée par PPA, le CAUE a présenté à une quarantaine de personnes, le premier Parcours d'architecture XXè sur Bourg-en-Bresse, sous la conduite de Dominique Amouroux, historien.



### ALEC

#### Projet Européen de quartier durable

Le CESBA (Common European Sustainable Built Environment Assessment), dont la Région Auvergne Rhône-Alpes est partenaire, a organisé un concours européen mettant en valeur tout projet de quartier durable, en fin d'année 2018. Ce prix vise à promouvoir l'évaluation comme outil d'aide à la décision en proposant aux participants de tester un jeu d'indicateurs élaborés par les partenaires (consommation d'énergies, isolation et typologie des bâtiments, qualité/quantité des espaces communs...).

Dans ce cadre, l'ALEC et le CAUE de l'Ain ont déposé le dossier de « Quartier Sonod » à Belley, en accord avec Dynacité, le bailleur-investisseur pour cette opération, et avec l'appui technique de l'architecte Mégard. Ce dossier a été récompensé avec la « mention honorable » dans la catégorie "nouveau développement" en 2019.



### INTERREG FRANCE-SUISSE

#### Projet DEVCOOP

"Le projet DevCoop porte sur une recherche-action visant à promouvoir le développement du modèle de l'habitat coopératif dans le Grand Genève, en créant une plateforme d'échange, de capitalisation des expériences et d'apprentissage mutuel Suisse-France à partir des instruments d'aménagement du territoire et du logement dont dispose chacun, et en impulsant une dynamique transfrontalière opérationnelle qui contribue à l'essor d'une nouvelle filière de l'économie sociale et solidaire".

Le CAUE de l'Ain est un des acteurs de ce projet au côté également du CAUE de Haute-Savoie.



### SERVICES PATRIMONIAUX


Depuis quelques années les services patrimoniaux oeuvrant dans l'Ain (service patrimoine culturel du Conseil Départemental, PPA, Fondation du patrimoine, DRAC AURA, UDAP de l'Ain, CAUE de l'Ain) se réunissent pour échanger sur leurs activités concernant le patrimoine dans l'Ain, car celles-ci sont complémentaires.

Cela permet aux équipes de se connaître et de s'informer des actions en cours ou à venir pour leur organisme respectif







A group of people are gathered around a table, working on a project. They are using a large map of a region with various colored areas. One person is pointing at a specific location on the map. Another person is holding a pen, ready to write. There are several sheets of paper on the table, including one with a grid of colorful dots (red, yellow, blue, green, purple) and another with a grid of red dots. The background is slightly blurred, showing the legs and arms of the participants. A red rectangular box is overlaid on the right side of the image, containing the text 'FORMER, INFORMER ET SENSIBILISER' in white capital letters.

FORMER, INFORMER ET  
SENSIBILISER

## LES FORMATIONS DU CAUE

Le CAUE dispose de droit de l'agrément de formation des élus mentionné dans le code général des collectivités. Depuis 2018, le CAUE est désormais reconnu organisme de formation validé par Datadock, ce qui fait que nos formations sont finançables et référencables par un OPCA.

Pour répondre à la sollicitation d'agences d'architecture du département, un premier cycle de formation sur le paysage a été mis en place en 2018, sur 5 jours.

### "Approcher le projet de paysage"

**1ère journée (4 Juillet 2018)**

#### "Paysage, vous avez dit paysage ?"

L'objectif de cette première journée était de permettre aux participants de lire, comprendre, appréhender les notions de paysage afin de se doter d'outils lors de projets d'aménagements.

**2ème journée (20 Juillet 2018)**

#### "Conduire le vivant"

Après s'être familiariser avec le vocabulaire spécifique au monde des arbres, les stagiaires ont été initiés à la pratique pour effectuer de bonnes plantations, avec Daniel Soupe des pépinières Soupe.

**3ème journée (28 septembre 2018)**

#### «Se saisir du génie du lieu : la base du projet de paysage»

Après une introduction de la journée à partir de l'étude de la lettre de Michel Corajoud aux étudiants en paysage, les stagiaires ont mis en pratique ses principes pour proposer des pistes d'aménagement paysager au maire d'Apremont, Jean-Pierre Girard.

**4ème journée (19 Octobre 2018)**

#### «Paysage en mouvement»

Les stagiaires ont été accueillis au siège du Syndicat Mixte du PIPA pour aborder la question de gestion des végétaux. L'après-midi, une visite du Parc Industriel, commentée par le paysagiste conseil du Parc a permis d'appréhender 30 ans de gestion des espaces verts.

**5ème journée (9 novembre 2018)**

#### «Paysage nocturne»

Après une visite commentée du "jardin secret" à Lyon par son concepteur le paysagiste Florimond Gauvin, les stagiaires ont reçu un cours théorique sur l'éclairage public et plus largement la conception lumière. Ce cour a été ensuite illustré par une visite en péniche du paysage nocturne de Lyon.



## FORMATION PAYSAGE

5 journées organisées en 2018

18 stagiaires

8 formateurs et intervenants



Un portail web a été mis en place pour accéder à l'ensemble des informations sur nos formations : [www.caue01-formation.org](http://www.caue01-formation.org)

## PARCOURS, VISITE ET CONFÉRENCE AUTOUR DE L'ARCHITECTURE XX<sup>e</sup>

Le CAUE a proposé son deuxième Parcours d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, le 22 septembre, sur Bourg-en-Bresse "Du Faubourg aux Terrasses de Brou, à la découverte d'un nouvel habitat, de nouveaux équipements d'une ville en expansion 1950-1980".

Pour la deuxième partie de cette manifestation, le CAUE s'est associé à la Médiathèque Vailland, dernier équipement du Parcours, pour proposer aux participants de revisiter ce bâtiment de 30 ans, en compagnie des architectes-concepteurs : Patrick Barberot et Jean-Vincent Berlottier.

L'après-midi s'est poursuivi par une passionnante conférence de Dominique Amouroux, historien de l'Architecture, qui a également conduit le parcours "A chaque époque son immeuble".

L'exposition "Archi 20-21, intervenir sur l'architecture du XX<sup>e</sup>", réalisée par les CAUE de Rhône-Alpes, a été présentée et inaugurée à cette occasion.

Retrouver le livret numérique du parcours, en cliquant [ici](#)

## RANDONNÉE CULTURELLE

A l'occasion de l'Assemblée Générale du 28 Juin, des adhérents du CAUE ont participé à une randonnée culturelle pour redécouvrir la plaine de l'Ain.

Le CAUE a mis en place un circuit vélo au départ du château de Chazey sur Ain permettant de sillonner au travers de la plaine agricole avec ses paysages ouverts, en passant par le site Transpolis (ancien site militaire des Fromentaux), ou encore de faire un peu d'histoire avec le domaine de Saint Exupéry à Saint Maurice de Rémens.

Les participants ont ensuite pratiqué une partie du circuit en canoé sur la rivière d'Ain, à la rencontre d'un paysage presque sauvage, peu visible depuis la route.

Retrouver des photos de la randonnées en cliquant [ici](#)

## RENCONTRE ARCHITECTURE XX<sup>e</sup>

**20** participants au 2<sup>ème</sup> Parcours

**10** édifices publics ou privés ont été repérés sur ce parcours



## RANDONNÉE CULTURELLE

**12** km parcourus à vélo

**45** km d'un nouveau réseau d'irrigation conduisant l'eau du Rhône aux parcelles de la Plaine de l'Ain

**80** ha pour l'aménagement de la plateforme Transpolis



## JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

Le CAUE de l'Ain s'est associé à l'Association des Architectes de l'Ain pour proposer, dans le cadre des Journées Nationales de l'architecture", de revivre le premier Parcours d'architecture XXe dans l'Ain qui s'intitule "Bourg en Bresse : de la gare à La Poste. Immeubles remarquables, monuments et grands équipements".

Puis, des exemples de réalisations de "Maisons d'architectes dans l'Ain" ont été montrées. Elles sont issues d'un travail de repérage de réalisations d'habitat individuel de qualité dans l'Ain de moins de 10 ans (constructions neuves ou réhabilitations) mené par le CAUE en partenariat avec l'Association des architectes de l'Ain. Cette action est destinée à sensibiliser le grand public lors de salons, foires, expositions, permanences conseil, ...



Dans le cadre des « Journées Nationales de l'Architecture »  
**Les Architectes de l'Ain et le CAUE 01**  
**OUVRENT LES PORTES**  
 de la Maison des Architectes de l'Ain  
**Samedi 20 octobre 2018 de 9 h 30 à 17 h 00**

**CAUE 01 Ain**  
 Conseil d'architecture, d'urbanisme  
 et de l'environnement

**Programme**

- 10 h 30 - 11 h 30 : Permanence à la Maison des Architectes de l'Ain et Bureau d'Urbanisme
- 11 h 30 - 12 h 30 : Pour découvrir la qualité de milieu d'habitat et le plaisir de ses constructions, rencontre des architectes, parcours de l'histoire de la ville de Bourg-en-Bresse, les deux siècles architecturaux et plus de 30 de maisons d'architectes réalisées entre 1900 et 1970 à l'initiative de l'Association des Architectes de l'Ain et du CAUE.
- 12 h 30 - 13 h 30 : Parcours Architecture et Habitat urbain - De la gare à La Poste à Bourg en Bresse
- 13 h 30 - 14 h 30 : Présentation de réalisations en construction - Maisons d'Architectes dans l'Ain
- 14 h 30 - 15 h 30 : Service d'échange conseil et conseil à la Maison des Architectes de l'Ain
- 15 h 30 - 16 h 30 : Conférence - Quelles sont les maisons d'architectes ? Quelles études faut-il faire ?

Pour tout savoir sur cet événement gratuit et ouvert à tous :  
[www.portesouvertes.architectes.org](http://www.portesouvertes.architectes.org)  
 Adresse de la Maison des Architectes de l'Ain : 16 Rue Lamartine à Bourg-en-Bresse

## EDUCATION NATIONALE

### Parcours pédagogique autour du musée de Lochieu

Afin de faire découvrir les paysages et le patrimoine des pays de l'Ain, le CAUE de l'Ain, l'Éducation nationale et la Direction des musées départementaux se sont associés dans ce projet destiné aux élèves et enseignants des cycles 1, 2 et 3.

La démarche consiste à coupler la visite d'un musée avec un itinéraire d'observation du paysage et de l'architecture. Le musée du Bugey-Valromey, à Lochieu, est le premier du département à bénéficier de cette expérience.

Ainsi, un carnet de découverte réalisé par le CAUE, offrira aux enseignants un support pédagogique adapté aux trois premiers cycles et permettant d'initier les élèves avant, pendant et après la visite sur les questions d'architecture et de paysage.

### Accueil de stagiaires

Des stagiaires sont également régulièrement accueillis au sein de l'équipe du CAUE.

### PREAC (Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle)

Dans le cadre des PREAC mis en place par la DRAC de Lyon, des Résonances, formations à destination des enseignants de collèges et lycées, sont organisées. EN 2018, les Résonances portaient sur le renouvellement urbain et une commune de l'Ain a été identifiée pour organiser une formation : Oyonnax.

Pendant la journée de formation, le CAUE de l'Ain est intervenu sur la lecture de paysage et leur évolution à Oyonnax.

Pour accompagner son intervention, le CAUE a réalisé un livret pédagogique à destination des enseignants.

## LES STAGIAIRES EN 2018

3 élèves en stage de 4ème et 3ème  
 1 étudiant de l'ENSAL de Lille



## SALON DES MAIRES DE L'AIN

Le CAUE de l'Ain a participé au 3ème salon des Maires, des Elus locaux et des Décideurs publics de l'Ain, organisé par l'Association des Maires de l'Ain, le 19 octobre 2018, à Ainterexpo de Bourg-en-Bresse.

Cette année, le CAUE s'est associé à l'ADIA, l'ALEC, le CODAL et SOLIHA pour présenter un stand commun, autour des thèmes d'habitat et d'aménagement du territoire.

A cette occasion, le CAUE de l'Ain a présenté son programme de formation 2019 destiné en particulier aux élus et techniciens des collectivités.

L'appel à projets « Colore ton village » ouvert aux communes rurales de l'Ain a également été lancé lors de ce salon.



## PRÊTS D'EXPOSITION

Le CAUE prête gratuitement dans l'Ain des expositions dont il est auteur ou co-auteur, sur les thèmes de l'architecture, l'urbanisme et le paysage, l'environnement et le cadre de vie en particulier.



## RÉSEAU PAYSAGE ET CADRE DE VIE 69

Notre paysagiste est intervenue à la journée de lancement du réseau paysage et cadre de vie, organisée par le CAUE Rhône Métropole et la DDT du Rhône. Elle a présenté la démarche départementale de l'Atlas des paysages de l'Ain.

Le réseau Paysage et cadre de vie 69 vise à promouvoir une culture partagée du paysage au bénéfice des territoires.

Il fédérera les acteurs de l'aménagement autour d'une culture commune du paysage.

Il souhaite proposer un ensemble de connaissances et de bonnes pratiques, des outils pour aider les porteurs de projets.



## VIVRE ET TRAVAILLER EN MONTAGNE À L'HEURE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le réchauffement climatique et ses conséquences modifient durablement les paysages et les activités des habitants de la montagne.

Une feuille de route présentée par le ministère du Logement et de l'Habitat durable prévoit un atelier des territoires consacré aux territoires de montagne. Un appel à candidature 2016-2017 a notamment consacré le Massif du Jura (qui comprend Plateaux de Bugey, le Haut-Jura, Pays du Haut-Doubs, Jura (39), Doubs (25), Ain (01), Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté).

Le 29 mars 2018 notre paysagiste a assisté à un séminaire inter-sites aux Rousses pour partager cette feuille de route finalisée et installer la gouvernance nécessaire à sa mise en œuvre.



## PUBLICATIONS

### **Bourg-en-Bresse : du Faubourg aux Terrasses de Brou :**

A l'occasion de la présentation du 2ème parcours d'architecture XXè dans l'Ain, à Bourg-en-Bresse en septembre 2018, un livret a été réalisé par le CAUE.

Conçus comme des invitations aux promenades urbaines douces, ces Parcours doivent permettre à un large public de découvrir une dimension inhabituelle de son cadre de vie. Chaque Parcours attire en effet l'attention sur des édifices privés ou publics et explicite en quoi ils reflètent les grandes tendances sociales, économiques, culturelles, esthétiques et techniques du XXe siècle. De Parcours en Parcours sont ainsi révélés les commanditaires, les concepteurs et les bâtisseurs des immeubles, des équipements, des monuments qui se sont progressivement intégrés au décor de la vie quotidienne.

### **Les Vignobles de l'Ain**

L'association Patrimoine des Pays de l'Ain a publié en 2018 un ouvrage sur les vignobles du département. Le CAUE a participé à l'illustration et à la rédaction de cet ouvrage tant sur le plan des paysages vigneron que sur l'architecture traditionnelle des maisons vigneronnes.

### **Publications numériques**

Depuis plusieurs années, le CAUE de l'Ain réalise de nombreuses publications numériques via la plateforme collaborative S-Pass.

## L'ECHO DU CAUE

Deux nouveaux numéros de l'Echo du c.a.u.e. 01 ont été édités en 2018. Le numéro 5, sorti en Février 2018, a été consacré à l'organisation du conseil du CAUE, principalement le conseil du CAUE auprès des particuliers et des collectivités.

Le numéro 6 a été en particulier dédié aux formations proposées par le CAUE pour 2019.

## SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE XXè

Après avoir procédé à l'inventaire de l'architecture du XXe siècle à Bourg-en-Bresse et dans l'Ain et en avoir conçu une première diffusion publique sous forme de « Parcours », le CAUE de l'Ain se propose de mettre en valeur les hommes qui ont façonné la capitale du département et implanté dans les villes et les villages des signes esthétiques et fonctionnels de leur époque.

Son choix s'est porté sur une lignée très active d'architectes bourgiens, Marc Dosse ((1905-1982) et Pierre Dosse (1935-2017)).

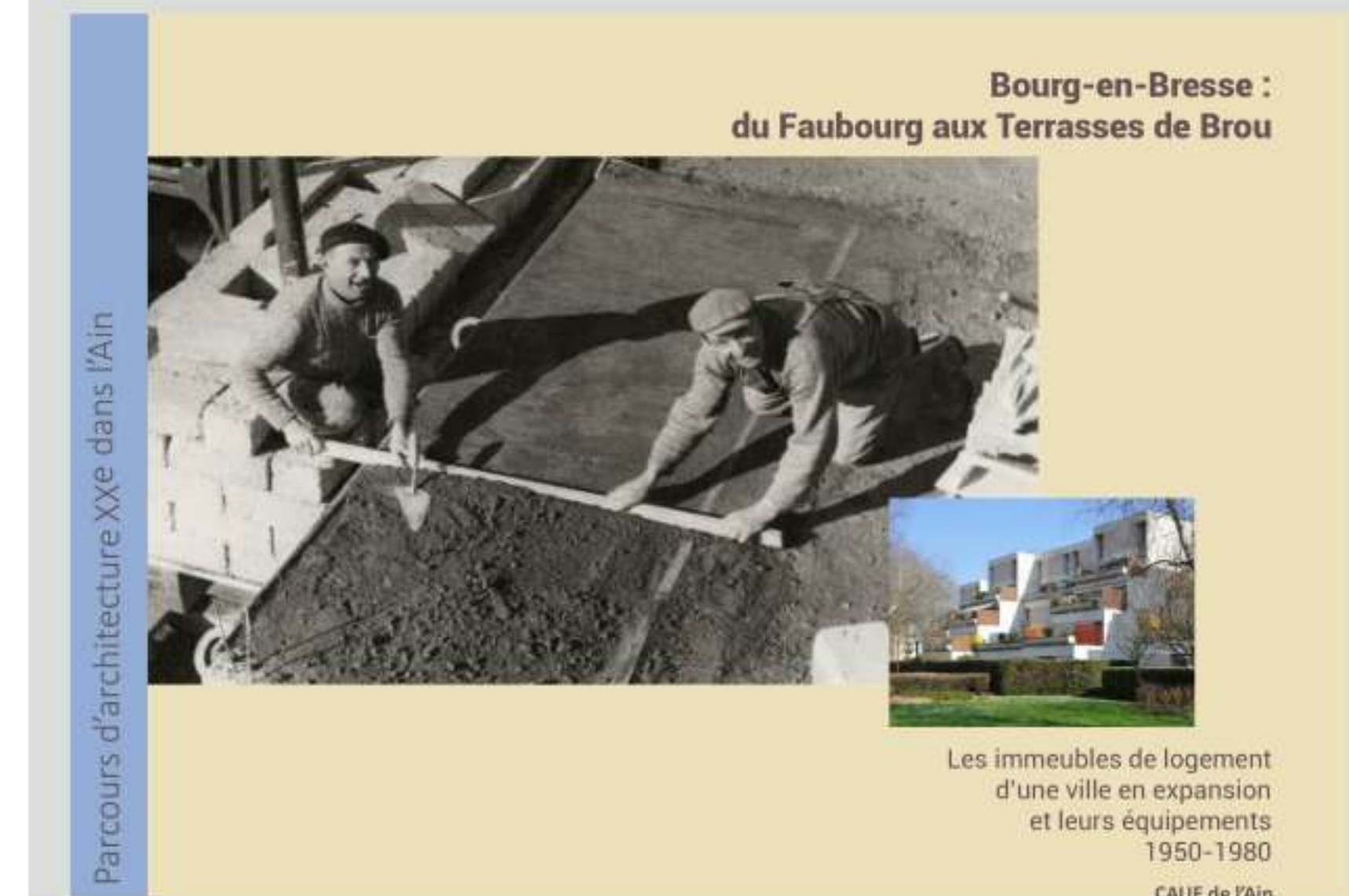
Pour leur rendre hommage et contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire récente de la ville et du département auprès du large public qui fréquente quotidiennement sans en

avoir conscience les édifices qu'ils ont signé, le CAUE de l'Ain se propose d'articuler la présentation d'une exposition et la publication d'un ouvrage.

## EN 2018

10 bâtiments repérés dans le 2ème parcours

5 livrets numériques réalisés en 2018



## SITE INTERNET

Le site internet est réalisé grâce à la plateforme collaborative S\_Pass Territoires. Il est régulièrement mis à jour.

Il est responsive-design. Que vous soyez sur ordinateur, smartphone ou tablette, vous pouvez rester connecté au site du CAUE de l'Ain.

## RESEAUX SOCIAUX

Le CAUE de l'Ain possède une page facebook qui permet d'informer sur l'activité du CAUE (les réunions publiques auxquelles les chargés de missions assistent, les journées d'études que nous organisons, etc.)

Le compte Pinterest sert principalement à apporter des références aux chargés de mission.

Nous avons créé en 2018 un compte Youtube (en remplacement de Vimeo) pour déposer nos vidéos.

## LES VIDEOS DU CAUE

Le CAUE a réalisé des courtes vidéos, en interne, pour promouvoir les ateliers participatifs proposées aux communes, ou encore présenter les opérations de revitalisation de centre-bourg pour les rencontres du commerces.

## LES RELATIONS PRESSES

Le CAUE est régulièrement sollicité par la presse locale pour des articles ou interviews radio, en particulier lors de l'organisation d'évènements.

En 2018, le CAUE a fait également des insertions publicitaires, dans le guide des notaires ou le guide de l'habitat de l'ADIL, pour promouvoir le conseil aux particuliers.

## EN 2018

**5000** personnes ont visité le site en 2018

**3** minutes : c'est le temps moyen resté sur une session par les visiteurs de notre site



## PAGE FACEBOOK EN 2018

**237** abonnés  
**73** actualités postées



## LE CENTRE DE RESSOURCES

Spécialisé dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, le centre de ressources est ouvert, gratuitement, à tous publics (professionnels, enseignants, étudiants, collectivités locales, particuliers, etc.). Il dispose d'un espace de consultation/travail. Les ouvrages sont consultables uniquement sur place. Il a aussi un usage interne.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.  
Il est préférable de prendre rendez-vous pour un meilleur service.

Pour accéder à la Foire aux questions : cliquez [ici](#)

## PORTAIL RESSOURCES CAUE CENTRE-EST

Le CAUE de l'Ain s'est associé en 2016 aux centres de ressources des CAUE de Bourgogne – Franche-Comté pour proposer à tous les publics un espace d'information mutualisé sur internet, donnant accès à leurs bibliothèques et à une variété de documents : livres, articles de presse, brochures, bulletins, CD\_DVD, vidéos, sites web, ... Plus de 3000 documents sont directement téléchargeables à partir du site intitulé « Ressources CAUE Centre-Est » à l'adresse <http://www.ressources-caue.fr>

Chaque CAUE partenaire enrichit le contenu du portail.  
Une veille documentaire est réalisée sur certains thèmes comme par exemple sur le pisé ou les trames vertes et bleues. Le portail donne accès à toute la palette des ressources mises à disposition par le CAUE.  
Une nouvelle interface plus dynamique a été mise en place en septembre 2018.

## OBSERVATOIRE DES CAUE

L'*Observatoire CAUE* de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage est une base de données régulièrement actualisée, pour faire connaître la production architecturale, urbaine et paysagère, à l'échelle départementale et nationale, et mettre en valeur la démarche des acteurs du projet sur une sélection d'opérations.  
Le CAUE de l'Ain, partenaire de l'Observatoire, réalise régulièrement des fiches sur les équipements de l'Ain.  
Les fiches mises en ligne en 2018 concernent un parking paysagé, des opérations de rénovation ou d'agrandissement (îlot urbain, médiathèque, mairie) et un restaurant scolaire. Elles permettent entre autres aux maîtres d'ouvrages de consulter un référentiel d'équipements similaires à leur projet.

## LE CENTRE DE RESSOURCES

**4500** ouvrages disponibles en consultation

**20** abonnements de revues



## BILAN DU PORTAIL EN 2018

**8** fonds documentaires associés

**2004** nouveaux enregistrements de documents

**+ de 1000** nouveaux documents téléchargeables



## LES FICHES OBSERVATOIRE

**4700** réalisations référencées sur le site de l'Observatoire

**5** fiches mises en lignes en 2018 par le CAUE de l'Ain



## PHOTO THEQUE

Le CAUE réalise des photos sur le territoire de l'Ain et lors de journées de sensibilisation.

Pour gérer ce fonds photographique, nous utilisons le logiciel Ajaris de l'éditeur Orkis.

La photothèque présente des thèmes spécifiques comme le patrimoine, la couleur, le paysage, le pisé, etc. Les images en haute résolution sont obtenues sur demande.

Pour accéder à la photothèque :  
<http://photos.caue-ain.com:8081/phototheque/>

## ARCHIVES DU CAUE DE L'AIN

Depuis sa création en 1979, le CAUE a réalisé de très nombreuses études et constitué une accumulation d'informations sur le territoire départemental. Les documents sont classés et archivés.

Depuis la mise en place du portail « Ressources CAUE Centre-est », en juin 2016, le CAUE indexe les anciennes études qu'il a réalisées. Ces documents ne sont pas en accès libre mais constituent une mémoire pour les communes.

## PANORAMA PRESSE

Une revue de presse quotidienne est effectuée, portant sur les actions du cadre de vie dans toutes les communes de l'Ain, et intercommunalités, à partir des articles du Progrès et de la Voix de l'Ain.

Les articles de la presse mensuelle sont indexés dans le portail « Ressources Caue Centre-Est ».

## L'AIN EN IMAGES

**103 000** photos

La photothèque en 2018 :

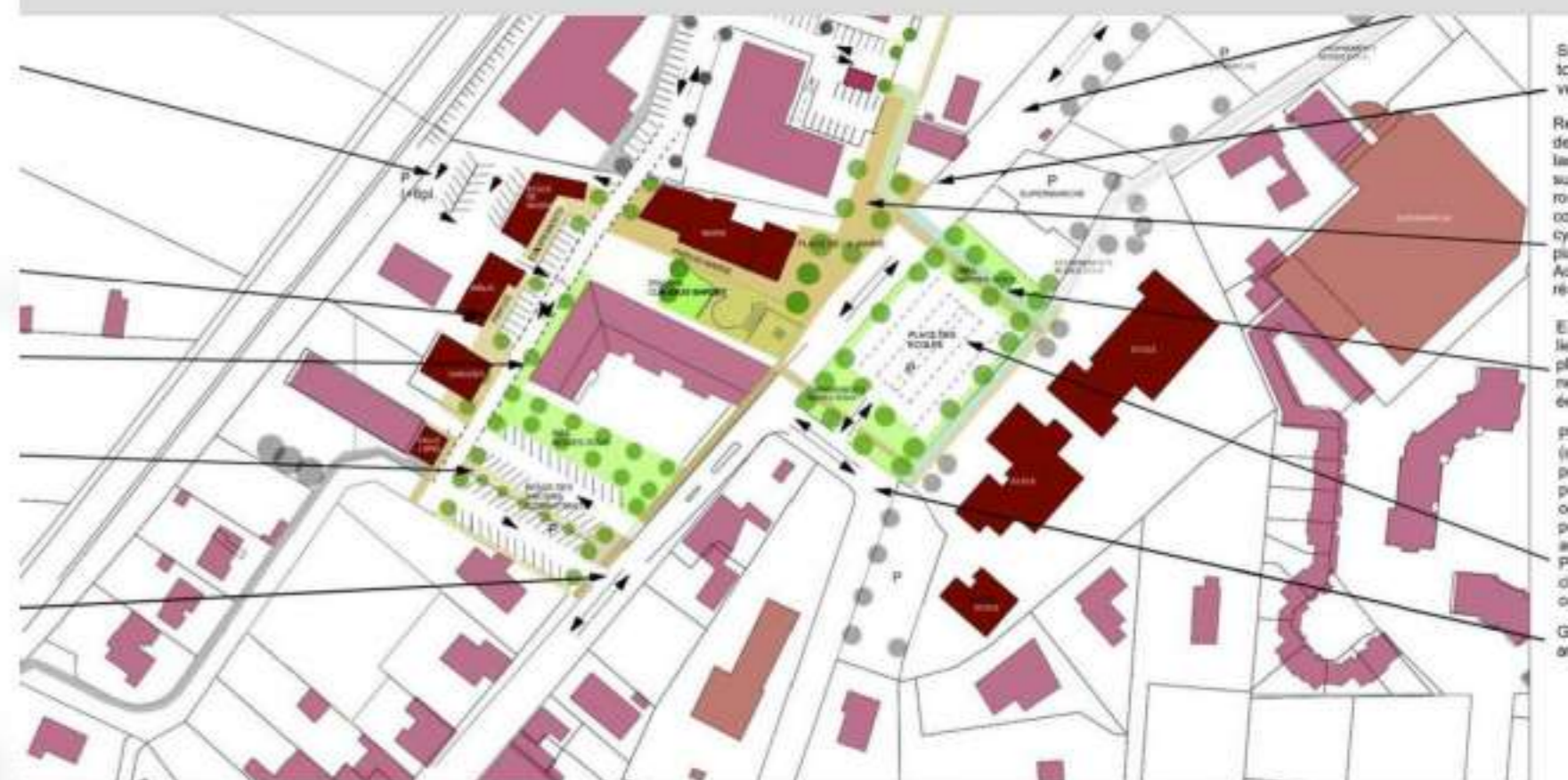
**740** nouvelles photos

**320** téléchargements



## LES ETUDES DU CAUE

**485** études référencées (depuis juin 2016)



## ARTICLES DE PRESSE

**35** ans d'archives sur les actions du cadre de vie dans les communes

**20 000** références d'articles de presse mensuelle disponibles sur le portail ressources centre-est



## LA PLATEFORME

Créée en 2011 à l'initiative du CAUE du Nord, S\_Pass Territoires permet à chacun d'**observer et de comprendre les territoires** et offre aux acteurs du cadre de vie des outils pour collaborer autour des projets.

La plateforme collaborative et participative est ouverte à l'ensemble des acteurs du cadre de vie : les communes, les intercommunalités (Communautés de Communes, Communautés d'agglomération, Communautés urbaines), les CAUE, les associations (cercles historiques, comités de quartiers, associations locales), les partenaires d'ingénierie publique (parcs naturels régionaux, parcs nationaux, agences d'urbanisme, SIVU, SIVOM, syndicats mixtes, EPIC,...).

Elle leur permet d'échanger leurs points de vue, de transmettre leur connaissance à un public, qu'il soit large ou restreint.

Elle prend la forme d'une suite d'outils numériques pour l'interprétation des territoires et la promotion. Elle propose ainsi : un **observatoire**, des **publications numériques**, une **médiathèque**, des **portails web**, l'**actualité**, des **outils cartographiques**. Les données peuvent être produites, mutualisées et partagées.

On y accède après avoir validé la charte d'utilisation et en se connectant, par internet, à son compte personnel, via un login/mot de passe.

Avec la plateforme, il existe différents profils d'utilisateurs (lecteur, contributeur, expert et animateur). Chaque utilisateur accède à des contenus spécifiques selon son profil.

Le projet bénéficie du soutien de l'Europe qui le subventionne à travers son fonds FEDER dédié au soutien d'actions innovantes intégrant les outils de la société de l'information.

Pour plus d'informations : [www.s-pass.org](http://www.s-pass.org) (rubrique "découvrir")

## LE CAUE DE L'AIN ET S\_PASS TERRITOIRES

Le CAUE de l'Ain utilise S\_PASS Territoires depuis 2015. 9 portails de travail ont été créés grâce à cette plateforme :

- Site internet du CAUE
- Atlas des paysages de l'Ain
- Formations du CAUE 01
- Arts en Paysages - Balades singulières en Auvergne Rhône-Alpes
- E.S.P.R.I.T. 01 - Espace des Sites Patrimoniaux Remarquables Interactifs des Territoires de l'Ain
- Ainterpros du bâtiment durable
- La Densification douce maîtrisée dans l'Ain
- Belley, site de projet ENSAL
- Nantua, site de projet ENSAL

## S\_PASS TERRITOIRES

**9** portails de travail mis en place par le CAUE

**20** partenariats établis à travers les projets



## LE CLUB DES SPASSIONNAUTES

Un groupe de travail réunissant les CAUE adhérents à la plateforme S-Pass Territoires, se réunit deux fois par an.

Ces rencontres permettent d'échanger sur les pratiques, les contenus et améliorer de façon continue la plateforme.

Le CODOR (Comité d'Orientation et de Gestion) réunit les directeurs et vise à faciliter le déploiement de la plateforme auprès des CAUE, partenaires et des publics.

Le club de spassionnauts se réunit deux fois par an pour faire le point sur l'évolution de l'outil et faire part de l'avancée des chantiers de travail entrepris.

Le CAUE de l'Ain participe à plusieurs chantiers :

- Affiner la base mission / Conseil aux particuliers
- Recherche et valorisation / Mots-clés
- Observatoire et médiathèque / Nouveaux formulaires de saisie
- Formation

## LE CLUB DES SPASSIONNAUTES

---

**10** CAUE adhérents

**2** réunions par an pour les adhérents

**20** participants minimum à chaque réunion



# CLUB PASSIONNAUTES

## TRAVAILLER EN RÉSEAU AVEC S-PASS TERRITOIRES



LE CAUE AU NIVEAU  
REGIONAL ET NATIONAL



## PALMARÈS VALEURS D'EXEMPLES

L'Union régionale des CAUE de la Région Auvergne Rhône Alpes a lancé la première édition du Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement intitulé Valeurs d'exemples ®.

L'objectif de Valeurs d'exemples est de promouvoir les réalisations en architecture et aménagement de qualité selon différents critères : valeur plastique d'ensemble, insertion dans le site, caractère innovant, qualité d'usage...

Sera également prise en compte la richesse des échanges entre les acteurs ayant permis la réalisation du projet.

Différents catégories sont représentées dans ce palmarès :

- Réalisation d'urbanisme et/ou de paysage
- Espace public et aménagement paysager
- Construction publique et lieu de travail
- Habitat groupé et collectif
- Habitat individuel

En 2018, le CAUE a lancé l'appel à candidatures pour recueillir des dossiers via une plateforme mise en place à cet effet par l'Union Régionale des CAUE.



## INVENTAIRE D'INSTALLATIONS D'ARTS PLASTIQUES

La région Auvergne-Rhône-Alpes a sollicité l'Union Régionale des CAUE afin d'établir un inventaire faisant état d'oeuvres d'art installées dans les paysages de la région. L'ensemble des 12 CAUE travaille sur ce sujet. Dans l'Ain, de nombreuses oeuvres sont repérées et les "Arbrasons" de la Valserine vont être mis en valeur par un article dédié.

En 2018, des référents de chaque CAUE ont continué à alimenter cet inventaire. Le CAUE de l'Ain a mis en place une plateforme collaborative sur S-Pass Territoires, afin de valoriser ce travail.



Consulter le Portail : [Arts en paysages](#)

## PARTICIPATION A LA VIE DE LA FEDERATION

Le président et le directeur du CAUE ont participé à différentes réunions pour la Fédération Nationale des CAUE en 2018 : conseils d'administration, assemblée générale.



## COMITÉ NATIONAL DE LA BIODIVERSITÉ

Notre président, Christophe Fortin, a représenté la FNCAUE et le réseau CAUE, au Comité national de la biodiversité le 24 Janvier 2018 au ministère de la Transition écologique et solidaire à Paris. Une journée dense sous la présidence de Nicolas Hulot et animée notamment par Mme Fabienne Allag-Dhuisme, vice-présidente du CNB.

Au menu des travaux : la stratégie nationale de la biodiversité, les continuités écologiques, les trames vertes et bleues...

## CONFERENCE DE PRESSE

Le président et le directeur du CAUE ont assisté à une conférence de presse organisée par la Fédération Nationale des CAUE pour expliquer la mission culturelle des CAUE, en présence de Madame Tison-Vuillaume, directrice de cabinet de la ministre de la Culture.

Lors de cette matinée, 4 actions de CAUE ont été présentées :

- l'application Archistoire,
- la biennale Nature et Paysage 2018,
- partager une culture de l'AUÉ avec les élus locaux,
- agir pour le patrimoine avec les générations futures.







A photograph of a woman in a yellow cardigan presenting to an audience in a grand room with chandeliers and a fireplace. The room features dark wood paneling, a large fireplace, and ornate chandeliers. The audience is seated in rows of chairs, facing the presenter. A red rectangular overlay is positioned in the upper right corner of the image.

LA VIE DE  
L'ASSOCIATION



Après 35 ans passés CAUE de l'Ain, Christian Ecochard, architecte-conseiller, est parti. Avant son départ, il a pris le temps de retracer son expérience en présentant quelques conseils d'un architecte-conseiller du CAUE de l'Ain auprès des collectivités locales et de l'Administration présents pour son départ.

Retrouver son livret de retour d'expérience : [ici](#)

## Les architectes-conseillers

### Secteur Ouest



Amandine  
THIMON-DROSSON



Sylvain  
PONS

**125 communes**

**7 ctés de communes**

(CC Pays de Bagé et Pont-de-Vaux, CC de la Veyle, CC Val Saône Centre, CC Dombes Saône Vallée, CC de la Dombes, CC Miribel et Plateau, CC de la Côtière à Montluel)

### Secteur Centre



Sandrine  
HOUDIN



Bruno  
SAVI

**142 communes,**

**3 ctés de communes**

(Communauté Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, CC Rives de l'Ain- Pays du Cerdon, CC Plaine de l'Ain)

### Secteur Est



Anne  
SELVA

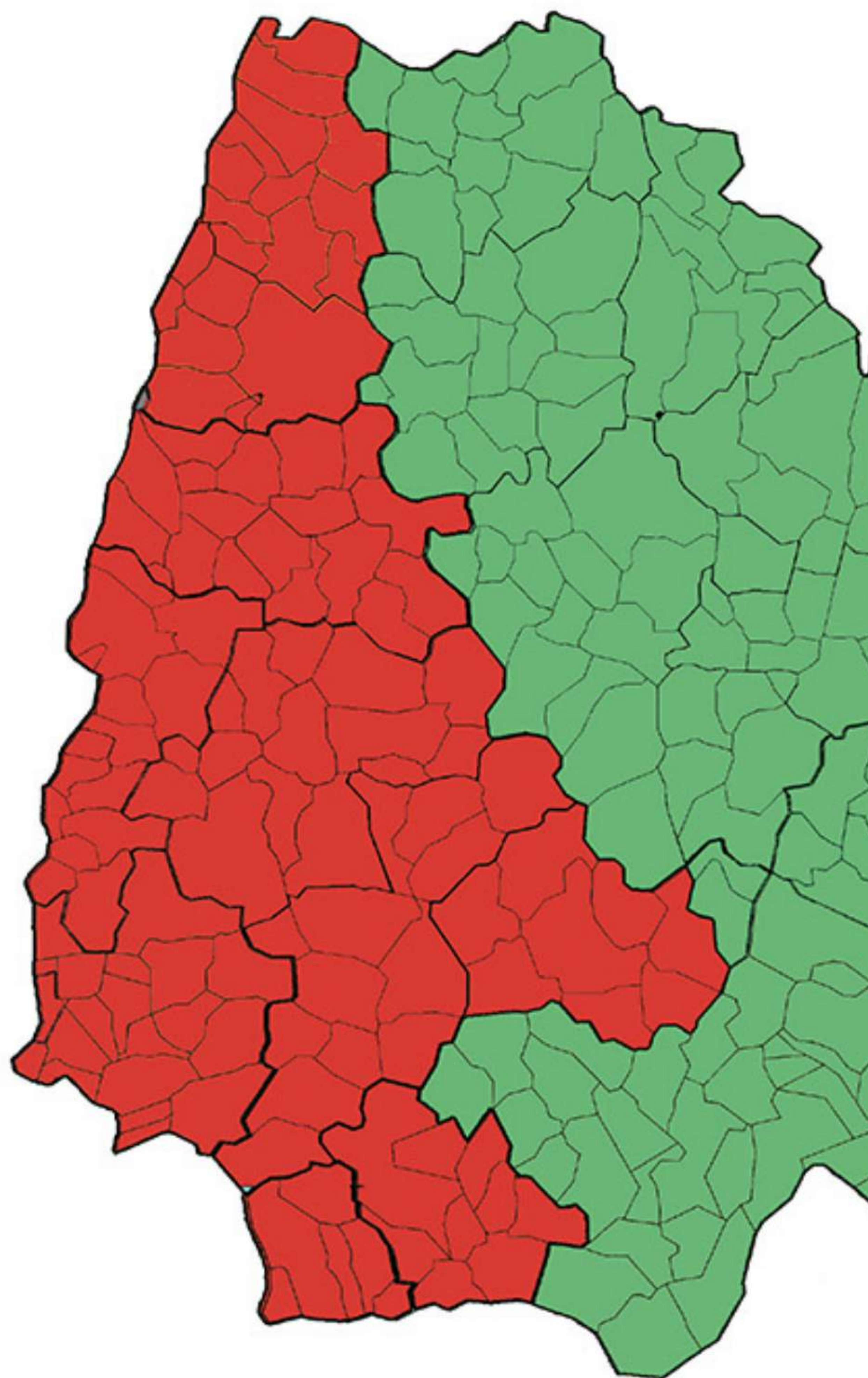


Matthieu  
VIGUIÉ

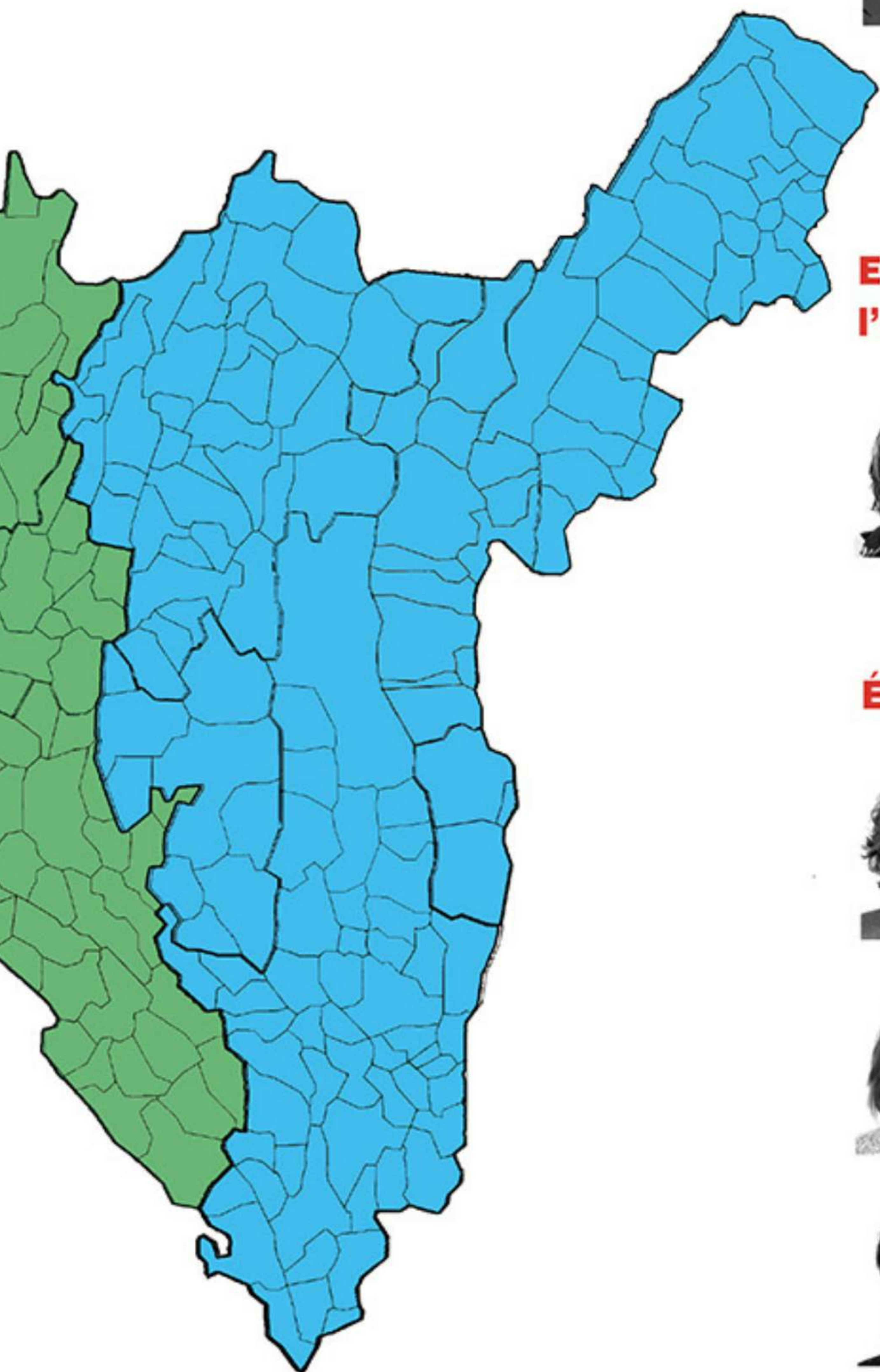
**139 communes,**

**5 ctés de communes**

(Haut Bugey Agglomération, CC Pays de Gex, CC du Pays Bellegardien, CC Bugey Sud, CC du Plateau d'Hauteville)



parti à la retraite fin 2018.  
ques exemples illustrant la diversité et l'évolution des  
es. Il a présenté le livret aux membres du Conseil



## Direction:



Bruno LUGAZ  
Architecte-Urbaniste  
Directeur du CAUE

## En appui technique sur l'ensemble du département



Lorène JOCTEUR  
Paysagiste-conseillère

## Équipe support



Nathalie GRANGE  
Chargée de communication



Marie-Noëlle GUICHARDON  
Secrétaire-comptable



Marie-Laurence ECOCHARD  
Documentaliste-juriste



Nathalie LEQUY  
Chargée de documentation

## Des missions définies par la loi

«Le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement». (loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture)

«Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement». (loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture)

«Le CAUE fournit aux personnes qui désirent les informations, les orientations et les conseils propres à assurer les qualités architecturales des constructions et leurs bonnes insertions dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'oeuvre». (loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture)

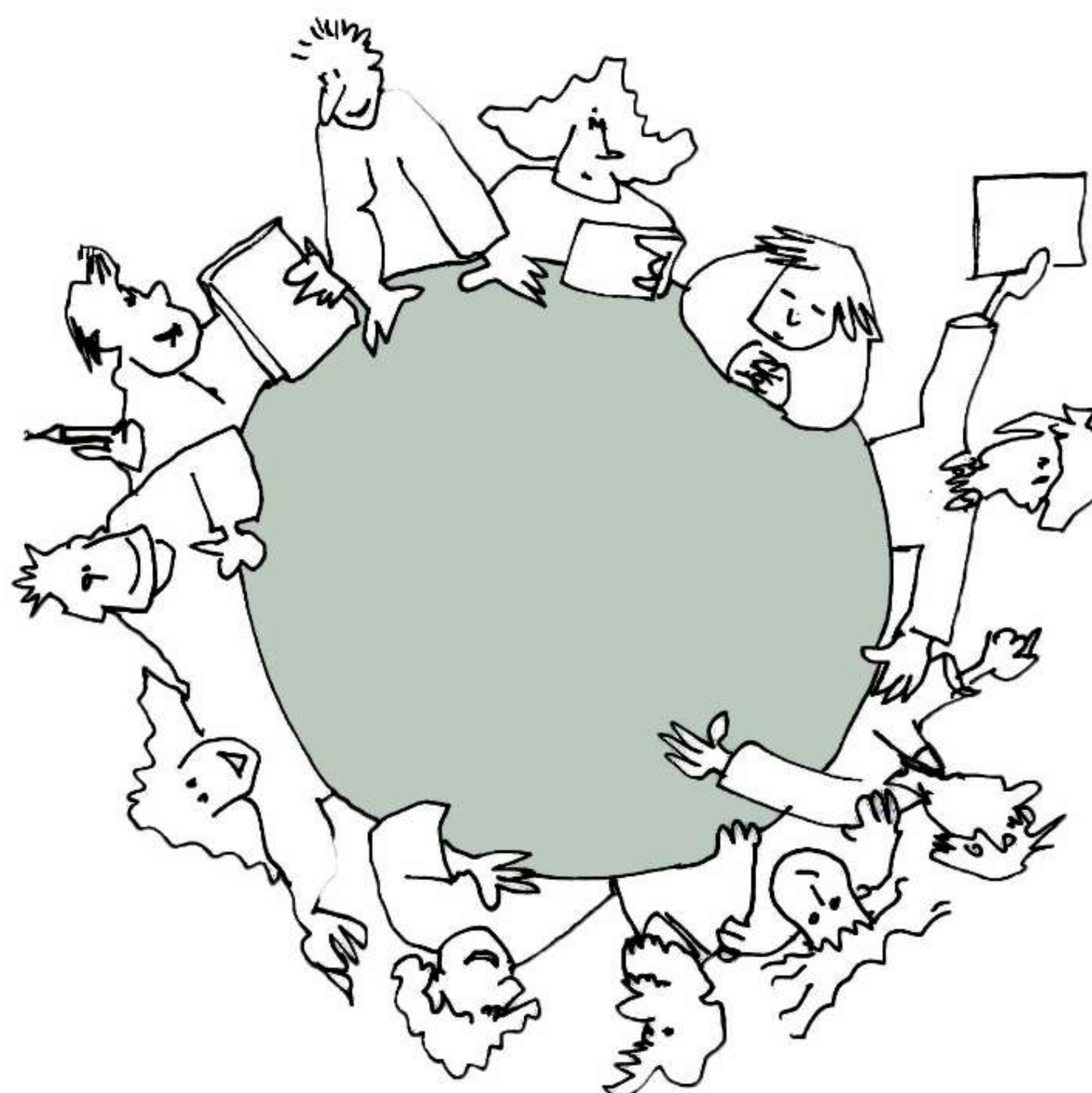
«Le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement». (loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture)

**Loi SRU** : La loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains précise que «Les communes ou établissements publics compétents peuvent avoir recours aux CAUE lors de l'élaboration, de la révision ou de la modification de leurs documents d'urbanisme» (article 121-7 de la loi du 13 décembre 2000).

**Loi relative à la transition énergétique** : Elle complète le code de l'environnement en invitant les régions à mettre en œuvre un programme pour l'efficacité énergétique sur la base d'un réseau de plateformes territoriales, dont fait partie les CAUE (article 188 et article L232-2 de la loi n° 2015-992, du 17 août 2015).

**Loi LCAP** : La loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine conforte la mission patrimoniale des CAUE et leur attribue le droit à l'agrément pour la formation des élus (article L1221-1 du code général des collectivités territoriales de la loi n° 2016-925 du 7 JUILLET 2016).

**Loi Biodiversité** : La loi sur la biodiversité a modifié l'article 7 de la loi de 1977 en rajoutant le paysage dans nos domaines de compétences (article du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages)



Le Conseil d'administration a été partiellement renouvelé par l'Assemblée générale en Juin 2018.

Bernard Haumont, Gérard Olivier et Claude Rabuel, membres historiques du Conseil d'administration ont fait part de leur souhait de ne pas poursuivre leur aventure.

### **I - QUATRE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT, Membres de droit**

- Emilie SCIARDET, Architecte des Bâtiments de France, Cheffe du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
- Gérard PERRIN, Directeur Départemental des Territoires
- Marilyne REMER, Directrice académique des services de l'éducation nationale

### **II - SIX REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES, désignés par le Conseil Départemental (Juillet 2017)**

- Nathalie BARDE\*, Conseillère Départementale, Canton de Trévoux
- Alain CHAPUIS, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Etienne-du-Bois, Maire de Saint-Etienne-du-Bois
- Christophe FORTIN\*\*, Conseiller Départemental, Canton d'Ambérieu-en-Bugey
- Clotilde FOURNIER\*, Conseillère Départementale, Canton d'Attignat, Maire de Saint-Sulpice
- Christophe GREFFET, Conseiller Départemental, Canton de Vonnas, Maire de Saint-Genis-sur-Menthon
- Martine TABOURET, Conseillère Départementale du Canton de Ceyzériat

### **III - QUATRE REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES, désignés par le Préfet (Mal 2018)**

- Christian COLLARD\*, Architecte DPLG, Président de l'Association des Architectes de l'Ain
- Jean-François DUFOUR, représentant la Fédération du Bâtiment et T.P. et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain
- Jacques GERBE, Architecte DPLG
- Gilbert STORTI, Ingénieur et Architecte spécialisé dans le bois

### **IV - DEUX PERSONNES QUALIFIÉES, choisies par le Préfet (Mars 2015)**

- Catherine MAILLET, représentant l'Association «Patrimoine des Pays de l'Ain»
- Jacqueline SELIGNAN\*, Maire de Saint-Eloi et Présidente du SCoT BUCOPA

### **V - UN REPRÉSENTANT ÉLU PAR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'ASSOCIATION, siégeant avec voix consultative**

- Bruno SAVI, Architecte-Conseiller

### **VI - SIX MEMBRES ÉLUS AU SCRUTIN SECRET PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (Juin 2018)**

- Georges AGHADJANIAN\*, représentant la Confédération des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment de l'Ain
- Alain GROS\*, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Ain
- Romain HUMBERT, entrepreneur, représentant l'Union des Entrepreneurs du Paysage des régions Rhône-Alpes et Auvergne
- Régis IMBERT, Maire de Colomieu, Fondation du Patrimoine
- Stéphanie PERRIN-CHANEL, Architecte, représentant l'Ordre des architectes Auvergne Rhone-Alpes
- Pascal PRUNIAUX, Géomètre-Expert, représentant la Chambre Syndicale des Géomètres-Experts du département de l'Ain

### **AUTRE MEMBRE (Voix consultative)**

- Bruno LUGAZ, Directeur du C.A.U.E. de l'AIN

\*\* : Président du C.A.U.E. de l'AIN

\* : Membres du Bureau



Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement



## CAUE de l'Ain

34 rue du Général Delestraint  
01000 Bourg-en-Bresse

[www.caue01.org](http://www.caue01.org)

[contact@caue-ain.com](mailto:contact@caue-ain.com)

Ce livret a été réalisé par Nathalie GRANGE sous la direction de Bruno LUGAZ  
© CAUE de l'Ain - Juin 2019

*photo couverture : Centre culturel La Passerelle à Trévoux - Photo Alessandro Clemenza  
Architecte : Vurpas*